

COMMENTAIRES SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES AU SUJET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

1. Les présentes observations ont pour but de faciliter l'étude des informations statistiques sur les substances psychotropes fabriquées de manière licite, qui figurent dans les tableaux (voir pages 105-248 ci-dessous) établis à partir des données que les gouvernements ont présentées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément aux dispositions de l'article 16 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.

2. Actuellement, 116 substances sont inscrites aux quatre Tableaux de la Convention de 1971. Les observations portent sur les substances déclarées comme ayant été utilisées à des fins médicales et scientifiques. Étant donné qu'un petit nom-

bre de pays seulement ont fait état de la fabrication de substances du Tableau I et que le commerce international de ces substances a été très limité, les données concernant leur mouvement en 2002 sont récapitulées dans l'un des tableaux statistiques figurant à la fin du présent document. En ce qui concerne les substances inscrites aux Tableaux II et III, les renseignements fournis dans les tableaux statistiques couvrent une période de cinq ans (1998-2002). En ce qui concerne les substances du Tableau IV, ils couvrent une période de trois ans (2000-2002). Les statistiques concernant un petit nombre de substances, à savoir la mécloqualone et la phencyclidine, toutes deux inscrites au Tableau II, et la léfétamine, inscrite au Tableau IV, ne sont pas incluses dans les tableaux statistiques mais sont reflétées dans les observations.

Substances inscrites au Tableau I

3. À l'heure actuelle, 28 substances figurent au Tableau I. Conformément aux dispositions de l'article 7 de la Convention de 1971, il faudrait interdire toute utilisation de ces substances, sauf à des fins scientifiques ou à des fins médicales très limitées par des personnes dûment autorisées qui travaillent dans des établissements médicaux ou scientifiques relevant directement des pouvoirs publics ou expressément autorisés par eux. Cette restriction est due au fait que toutes les substances du Tableau I sont des hallucinogènes et/ou des stimulants du système nerveux central dont l'utilisation médicale est extrêmement limitée, voire inexistante. Leur fabrication, leur stockage et leur commerce sont par conséquent peu développés. Des exceptions sont signalées ci-dessous.

4. La Convention de 1971 ne prévoit aucune utilisation industrielle des substances psychotropes du Tableau I pour la fabrication de substances ou produits non psychotropes. Aux États-Unis d'Amérique toutefois, la diméthoxy-2,5 amphétamine (DMA) est utilisée dans la fabrication de pellicules photographiques spéciales. La fabrication de cette substance y a été stable, s'établissant en moyenne à 8 tonnes par an jusqu'en 2001, année où elle a diminué d'environ 50 %. Il n'a pas été déclaré de fabrication de cette substance en 2002 et les besoins ont été couverts au moyen des stocks disponibles. À la fin de 2002, les stocks de DMA aux États-Unis avaient beaucoup diminué et étaient tombés à moins d'une tonne (948,138 kg).

5. L'Australie a signalé avoir fabriqué 12 grammes de *p*-méthoxyamphétamine (PMA) en 1999 et 2002. Les États-Unis ont déclaré avoir fabriqué en 1999 31 kg de PMA pour la fabrication d'une substance non psychotrope devant être utilisée à des fins médicales et scientifiques mais, depuis lors, n'a pas déclaré avoir fabriqué cette substance.

6. Les Parties à la Convention de 1971 peuvent autoriser une utilisation limitée des substances du Tableau I pour la fabrication de substances psychotropes inscrites à d'autres tableaux. Les États-Unis fabriquent des isomères du tétrahydrocannabinol (THC) inscrits au Tableau I — principalement du *delta*-8-tétrahydrocannabinol — qui servent à fabriquer du *delta*-9-tétrahydrocannabinol (*delta*-9-THC), substance psychotrope inscrite au Tableau II depuis 1991. Le États-Unis sont le seul pays qui fabrique des isomères du THC inscrits

au Tableau I. Après 1992, la fabrication de ces isomères du THC a augmenté et a atteint quelque 38 kg par an en 1995 et 1996. Il n'a pas été déclaré de fabrication de ces isomères en 1997, mais il a été signalé une augmentation marquée entre 1998 et 1999 (138 %). La fabrication des isomères du THC au cours des quatre dernières années a augmenté de 12 % en moyenne. En comparaison de la quantité déclarée pour 1998, la quantité fabriquée en 2002 (204 kg) représente une augmentation de plus de 230 %. Les stocks détenus aux États-Unis atteignaient 257 kg en 2002.

7. Six autres substances inscrites au Tableau I ont été fabriquées en petites quantités à des fins scientifiques en 2002 aux États-Unis: (+)-lysergide, MDMA, méthcathinone, *N*-éthyl-ténamphétamine (*N*-éthyl MDA), ténamphétamine (MDA) et TMA. Cinq autres pays seulement ont déclaré avoir fabriqué en 2002 quelques grammes de substances du Tableau I: l'Australie, le Danemark, la Hongrie, Israël et la Suisse.

8. Fin 2002, les quantités de certaines substances du Tableau I en stock, principalement aux États-Unis, allaient de quelques grammes à plusieurs centaines de grammes. Les stocks de la plupart de ces substances sont restés relativement stables ces dernières années. Pour ce qui est des stocks de DMA et de THC, voir les paragraphes 4 à 6 ci-dessus.

9. D'autres pays ont déclaré détenir en stock quelques grammes de substances du Tableau I à la fin de 2002: l'Australie, le Danemark, la Hongrie, Israël, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse.

10. Le commerce international des substances du Tableau I s'est toujours limité à des transactions occasionnelles portant au maximum sur quelques grammes. Entre 1998 et 2002, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Irlande, Israël, l'Italie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine), la République de Corée, le Royaume-Uni, Singapour et la Suisse ont signalé des importations ou exportations peu importantes de certaines de ces substances.

Substances inscrites au Tableau II

11. Dix-sept substances qui risquent de donner lieu à des abus, constituent un gros risque pour la santé publique et ont une utilité thérapeutique faible ou moyenne figurent au Tableau II. Elles appartiennent aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central; antiémétiques; hallucinogènes; sédatifs-hypnotiques; antitussifs et antidépresseurs. Outre leurs diverses applications en médecine humaine et/ou vétérinaire, certaines sont utilisées dans l'industrie pour fabriquer d'autres substances psychotropes ou être transformées en substances non psychotropes.

Stimulants du système nerveux central

Amphétamines

12. Les deux isomères optiques de l'amphétamine (lévamphtamine et dexamphétamine) et leur mélange racémique (amphétamine), ainsi que les deux isomères optiques de la méthamphétamine (lévométhamphétamine et méthamphétamine) et leur mélange racémique (racémate de méthamphétamine) figurent au Tableau II. Étant donné les différentes dates auxquelles ces substances ont été placées sous contrôle en vertu de la Convention de 71, l'Organe reçoit depuis les années 70 des informations statistiques sur l'amphétamine, la dexamphétamine et la méthamphétamine alors que les statistiques ne sont disponibles que depuis 1986 pour la lévamphtamine et la lévométhamphétamine et depuis 1988 pour le racémate de méthamphétamine.

13. Les amphétamines du Tableau II sont utilisées non seulement à des fins médicales directes, mais aussi dans l'industrie comme produits intermédiaires pour fabriquer d'autres substances. Ces dernières peuvent être divisées en deux groupes: autres substances psychotropes, dont les isomères optiques de la substance d'origine, et substances n'entrant pas dans le champ d'application de la Convention de 1971.

Utilisation médicale directe

14. Les amphétamines figurant au Tableau II servent principalement à traiter le trouble déficitaire de l'attention et la narcolepsie. Le recours massif à ces substances comme anorexigènes pour le traitement de l'obésité a cessé ou reculé sensiblement dans la plupart des pays. En 2002, quelque 9,3 tonnes (soit environ 620 millions de doses quotidiennes déterminées) d'amphétamines inscrites au Tableau II ont été fabriquées dans le monde en vue d'une utilisation médicale directe, dont la quasi-totalité aux États-Unis. La quantité fabriquée en 2002, 1 tonne de plus qu'en 2001, représente presque le double de celle de 1998 et est huit fois plus élevée qu'en 1991.

15. La progression notable de la fabrication d'amphétamines peut être presque exclusivement attribuée à l'augmentation rapide des quantités d'amphétamine et de dexamphétamine utilisées en médecine aux États-Unis depuis 1998, lorsque l'on a commencé à recourir à des produits contenant ces deux substances surtout pour traiter le trouble déficitaire de l'attention (également connu sous le nom de "syndrome d'hyperactivité — trouble déficitaire de l'attention" aux États-Unis). En 2002, les États-Unis ont utilisé à cette fin environ 4 tonnes d'amphétamine sur les 7,3 tonnes fabri-

quées, contre une vingtaine de kilogrammes seulement en 1996. Ce pays est actuellement le seul à signaler un emploi aussi considérable d'amphétamine à des fins médicales. L'amphétamine qui y est consommée est presque exclusivement de fabrication locale. Les autres pays utilisant cette substance recourent la plupart du temps aux importations pour couvrir leurs besoins.

16. En 2002, l'Allemagne a été le principal importateur d'amphétamine (40 kg, uniquement à des fins industrielles), suivie par le Chili (15 kg) et la Suède (11 kg).

17. Les États-Unis sont également le principal consommateur de dexamphétamine, mais un usage important de cette substance en médecine a été également signalé dans divers autres pays, dont l'Australie et le Canada. Aux États-Unis, la dexamphétamine destinée aux besoins médicaux est fabriquée localement. La fabrication de cette substance, qui est demeurée stable au cours des années 80 (environ 350 kg par an), a connu une brusque augmentation depuis 1991, atteignant presque 1,7 tonne en 1995. Les quantités fabriquées sont restées inchangées en 1996 et 1997, avant d'atteindre 12,3 tonnes en 2000, chiffre inégalé jusque-là. Environ 6 tonnes ont été fabriquées en 2002 et ajoutées au stock préexistant (3 tonnes). Sur ce total, quelque 5 tonnes ont été utilisées pour la fabrication de produits pharmaceutiques en 2002. Les quantités de dexamphétamine exportées par les États-Unis en 2002 ont été peu importantes (152 kg). Comme l'amphétamine, la dexamphétamine est prescrite dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention aux États-Unis. Dans un degré bien moindre, elle est également employée dans le traitement de l'obésité et de la narcolepsie.

18. L'Australie et le Canada importent de la dexamphétamine pour couvrir leurs besoins médicaux. Les importations australiennes de cette substance sont passées de 6 kg en 1991 à 61 kg en 1995, puis à 145 kg en 2002. Les importations déclarées par le Canada sont passées de 7 kg en 1991 à 173 kg en 2002. Les quantités importées au Royaume-Uni ont été en moyenne d'environ 51 kg par an au cours de la période 1998-2002.

19. La plus grande partie de la méthamphétamine fabriquée est destinée à des utilisations industrielles (voir par. 30 ci-dessous). Celle qui est consommée aux États-Unis est presque exclusivement de fabrication locale. Tous les autres pays qui utilisent la méthamphétamine à des fins médicales recourent la plupart du temps aux importations pour couvrir leurs besoins. Jusqu'en 2001, le Chili en a été le principal importateur, avec une quantité moyenne de 10,32 kg pour la période 1998-2002. Le Royaume-Uni a importé pour la première fois en 2002 environ 100 kg de méthamphétamine.

20. Ces dernières années, près de 400 kg de lévométhamphétamine ont été utilisés chaque année aux États-Unis pour fabriquer des produits d'inhalation par voie nasale destinés au marché local et qui sont, dans ce pays, exemptés de certaines mesures de contrôle conformément à l'article 3 de la Convention de 1971. En 2002, les quantités utilisées à cette fin ont été de 628 kg.

21. Le tableau I indique, dans l'ordre décroissant, les plus gros consommateurs d'amphétamines à des fins médicales,

leur consommation étant calculée à partir des statistiques fournies pour 1998, 2000 et 2002¹. Les quantités sont exprimées en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants² et par jour.

Tableau 1. Consommation médicale calculée d'amphétamines, 1998, 2000 et 2002

Pays ^a	Doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour		
	1998	2000	2002
États-Unis d'Amérique	2,83	5,43	6,25
Australie	1,15	1,37	1,40
Canada	0,16	0,83	1,04
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,07	0,14	0,73
Suède	0,11	0,18	0,22
Belgique	0,13	0,19	0,19
Chili	0,50	0,31	0,16
Norvège	0,02	0,15	0,08
Nouvelle-Zélande	0,11	0,14	0,07
Islande	0,36	0,25	-

^aPar ordre de consommation décroissant en 2002.

Utilisation en tant que substances intermédiaires

22. La plupart des amphétamines fabriquées dans le monde sont utilisées dans l'industrie comme substances intermédiaires pour la fabrication d'autres substances. Au cours des dernières années, les amphétamines ont été principalement transformées en anorexigènes (benzphétamine, clobenzorex, fenproporex et lévopropylhexédrine) et en médicaments contre la maladie de Parkinson (sélégiline). Il arrive que de petites quantités d'amphétamines soient aussi transformées en d'autres substances, notamment en famprofazone (un analgésique) et en amphétaminil (un psychostimulant). La benzphétamine et le fenproporex sont inscrits au Tableau IV de la Convention de 1971 alors que l'amphétaminil, le clobenzorex, le famprofazone, la lévopropylhexédrine et la sélégiline ne font l'objet d'aucun contrôle international.

23. Dans les années 90, cinq pays ont fabriqué l'essentiel des quantités d'amphétamines: l'Allemagne, les États-Unis, la France, la Hongrie et la Suisse. Des amphétamines ont été transformées en d'autres substances dans ces cinq pays ainsi qu'en Irlande et en Israël, qui en ont importé des quantités importantes à cette fin.

24. En France, la fabrication annuelle d'amphétamine a tourné autour de 12 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995. En 2002, elle a été de 7,7 tonnes. L'amphétamine est utilisée en France pour être transformée en dexamphétamine ou en fenproporex. La dexamphétamine est ensuite transformée en clobenzorex ou exportée. La lévophétamine, obtenue lorsque de la dexamphétamine est extraite de l'amphétamine, est elle-même utilisée pour fabriquer de l'amphétamine par racémisation.

¹ La méthode utilisée pour calculer la consommation de substances psychotropes est exposée dans la note explicative du tableau IV de la présente publication.

² La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques qui sont utilisées pour ces calculs figure au tableau III de la présente publication.

25. La quantité d'amphétamine utilisée en France pour la fabrication de fenproporex, qui était de quelque 3 tonnes par an entre 1991 et 1994, est tombée à environ 1,3 tonne par an entre 1995 et 1999. Cependant, avec le moindre recours aux anorexigènes dans ce pays, aucune amphétamine n'a été utilisée comme anorexigène en 2001. En 2002, quelque 494 kg seulement ont été utilisés pour la fabrication de fenproporex.

26. La quantité d'amphétamine utilisée chaque année en France pour la fabrication de dexamphétamine s'est établie à environ 9 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995. Celle de dexamphétamine ainsi obtenue chaque année s'est établie à environ 2,5 tonnes en moyenne. En 2002, il a été fabriqué 3,9 tonnes de dexamphétamine, dont environ 1,6 tonne a été utilisée pour la fabrication de substances non psychotropes. Jusqu'en 1995, environ 2 tonnes de dexamphétamine étaient utilisées chaque année en France pour être transformées en clobenzorex. La quantité de dexamphétamine utilisée à cette fin a atteint une moyenne annuelle d'environ 1,3 tonne entre 1999 et 2002. Les exportations annuelles de cette substance en provenance de France sont passées de 875 kg en moyenne de 1991 à 1993 à environ 197 kg en moyenne entre 1998 et 2002.

27. Au total, 12 tonnes de racémate de méthamphétamine ont été fabriquées en France entre 1998 et 2001. La quantité fabriquée a beaucoup varié d'une année à l'autre: elle a été de 6 tonnes en 1996, chiffre inégalé jusqu'alors; en 1997, elle est retombée à zéro, pour s'établir à 3,3 tonnes en 2001 et 1,4 tonne en 2002. Pour l'essentiel, cette substance est exportée (plus de 9,7 tonnes au total depuis 1998) ou transformée en lévométhamphétamine et méthamphétamine. En 2002, environ 1,38 tonne de racémate de méthamphétamine a été convertie en 781 kg de méthamphétamine et 538 kg de lévométhamphétamine, celle-ci étant principalement exportée (1 tonne au total entre 1998 et 2002). La méthamphétamine obtenue au cours du processus de séparation de la lévométhamphétamine est venue s'ajouter aux stocks existants, qui étaient de 3 tonnes par an en moyenne entre 1996 et 1999 et sont passés à 3,8 tonnes en 2000 et 4,5 tonnes en 2002.

28. L'Allemagne a été le principal importateur d'amphétamine en 2002 (40 kg, qui ont été intégralement utilisés pour la fabrication de fenproporex). En 2002, il y a été fabriqué au total 1,6 tonne d'amphétamine, dont 1,5 tonne a été utilisée pour la fabrication de 1,8 tonne de fenproporex. La fabrication de lévométhamphétamine a débuté en 1993 (377 kg), presque exclusivement en vue de sa transformation en sélégiline. En 1997 et 1998, il en a été fabriqué 7,7 tonnes, dont 4,3 ont été transformées en sélégiline, le reste étant ajouté aux stocks. Il n'a été signalé aucune fabrication de lévométhamphétamine ni de sélégiline entre 1999 et 2001. En 2002, il en a été fabriqué 2,8 tonnes au total. En 1995 et 1996, l'Allemagne a signalé la fabrication de quantités substantielles de méthamphétamine (6,6 tonnes au total) intégralement transformée en lévopropylhexédrine. En 1997, il n'y a pas eu de fabrication de méthamphétamine, alors qu'il en a été fabriqué près de 6 tonnes entre 1998 et 2000. Il n'a pas été signalé de fabrication de méthamphétamine pour 2001, mais il en a été produit 5,1 tonnes en 2002. L'intégralité de la méthamphétamine fabriquée a été convertie en lévopropylhexédrine.

29. En Suisse, les quantités d'amphétamine fabriquées annuellement entre 1991 et 1998 se situent entre 1,4 tonne (1993) et près de 2,5 tonnes (1996). Cette substance n'y a pas été fabriquée en 1997, puis les quantités fabriquées ont grimpé de 1,6 tonne en 1998 à 8,3 tonnes en 1999, aucune fabrication n'étant signalée depuis 2000. L'amphétamine ainsi fabriquée a été presque entièrement transformée en fenproporex. Jusqu'en 1994, le fenproporex était également fabriqué à partir de dexamphétamine importée de France (400 kg en 1994). De la méthamphétamine a également été transformée de manière ponctuelle en fenproporex. En 1995, 1,2 tonne de méthamphétamine a été fabriquée et transformée en fenproporex. Toujours en 1995, 200 kg de racémate de méthamphétamine ont été importés et utilisés pour fabriquer du famprofazone.

30. Au cours des années 90, la fabrication d'amphétamine aux États-Unis a évolué principalement en fonction de la demande de dexamphétamine, produit de sa transformation. Stable et inférieure à 50 kg par an au cours des années 80, la fabrication d'amphétamine a brusquement augmenté après 1994, s'élevant à près de 6,8 tonnes par an de 1995 à 1997. Après avoir grimpé à près de 19 tonnes en 2000, chiffre record, elle est retombée à 7,4 tonnes en 2002, dont une partie a été utilisée pour être transformée en dexamphétamine. Depuis 1992, les États-Unis importent de France de grandes quantités de racémate de méthamphétamine (1,4 tonne par an en moyenne entre 1995 et 1999, et 2,5 tonnes en 2002). Cette substance a été séparée en lévométhamphétamine et méthamphétamine. Avant 1998, environ 700 kg de méthamphétamine par an étaient transformés en benzphétamine. En 2002, il a été fabriqué 1,3 tonne de méthamphétamine, dont 475 kg ont été utilisés pour la fabrication de benzphétamine (389 kg) et 628 kg de lévométhamphétamine ont servi à la fabrication de substances non psychotropes (voir le paragraphe 20).

31. En 1997, la Hongrie a déclaré pour la première fois avoir fabriqué de la méthamphétamine (2,3 tonnes) utilisée pour produire de la sélégiline. La quantité fabriquée a été de près de 6 tonnes en 1999. Aucune fabrication de cette substance n'a été déclarée depuis lors. Les quantités transformées en sélégiline ont été de 3,5 tonnes en 1998 et de 5,2 tonnes en 1999. Du racémate de méthamphétamine a été fabriqué en Hongrie en 1998 (4 tonnes) et en 2002 (2,2 tonnes). L'Irlande a importé une quantité totale de 1,4 tonne de lévométhamphétamine pendant la période 1995-1997 et 400 kg en 2002 pour transformation en sélégiline. Israël a signalé pour la dernière fois en 1996 l'importation d'une quantité importante de lévométhamphétamine (200 kg). L'Irlande a importé 100 kg d'amphétamine en 1997 pour la transformer en amphetaminil.

Fénétylline

32. La fénétylline est placée sous contrôle international depuis 1986 et la dernière fois que sa fabrication a été signalée remonte à 1987. Les stocks mondiaux, qui s'élevaient à près de 4 tonnes en 1987, ont fortement diminué à la suite de la destruction volontaire, en 1991, de tous les stocks de la Suisse et, en 1992, de la moitié des stocks de l'Allemagne, de façon à mettre fin aux tentatives des trafiquants qui essayaient de détourner la fénétylline au moyen de fausses

autorisations d'importation³. En 2000, l'Allemagne avait exporté vers les Pays-Bas la totalité de ce qui lui restait en stock. Les Pays-Bas sont le seul pays qui détient encore d'importants stocks de fénétylline (406 kg à la fin de 2002) et est presque le seul exportateur de cette substance, représentant plus de 99 % des exportations mondiales. Ces dernières années, seuls l'Allemagne, la Belgique, Israël et les Pays-Bas ont utilisé la fénétylline à des fins médicales en des quantités s'élevant à plusieurs kilos par an. Cette substance est prescrite pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention et de la narcolepsie, ainsi que comme psychostimulant. Des tentatives de détournement de fénétylline ont eu lieu sporadiquement dans le passé, mais il y a été presque toujours fait échec grâce aux rigoureuses mesures de contrôle appliquées au plan national et au bon fonctionnement du système de contrôle international. Dans les très rares cas où ils ont réussi à détourner cette substance, les trafiquants ont été rapidement découverts du fait des mesures internationales de contrôle rigoureuses établies pour les substances du Tableau II de la Convention de 1971.

Méthylphénidate

33. L'utilisation du méthylphénidate à des fins médicales s'est sensiblement développée au cours des années 90, principalement parce qu'aux États-Unis cette substance fait l'objet de campagnes publicitaires intensives, dirigées notamment vers les consommateurs potentiels. Le méthylphénidate est fréquemment prescrit pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention, notamment chez l'enfant. Cet emploi s'est également très fortement développé dans de nombreux autres pays depuis la fin des années 90, bien que les quantités prescrites, dans la plupart de ces pays, soient encore faibles par comparaison avec les États-Unis. Le méthylphénidate est utilisé également, quoique dans une moindre mesure, pour le traitement de la narcolepsie.

34. Les quantités totales de méthylphénidate fabriquées dans le monde ont très fortement augmenté au cours de la première moitié des années 90, passant de 2,8 tonnes en 1990 à 19,1 tonnes en 1999, avant de revenir à 16 tonnes en 2001 (voir la figure 1), du fait de l'utilisation croissante d'amphétamine pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention, mais cette tendance a été éphémère, la fabrication ayant ensuite augmenté de plus de 70 % pour atteindre 27,5 tonnes en 2002. Les niveaux de consommation ont doublé au cours des cinq dernières années. Les États-Unis sont le premier pays fabricant, avec une production qui est passée de 1,8 tonne en 1990 à un niveau record de 21 tonnes en 2002. La quasi-totalité des quantités fabriquées dans le pays a été destinée à la consommation intérieure, seuls 501 kg ayant été exportés en 2002. En 2002, le Royaume-Uni est devenu le deuxième fabricant mondial, avec 5,7 tonnes, soit un cinquième du total mondial. Les stocks détenus aux États-Unis se sont fortement accrus, passant de 500 kg en 1992 à 14,7 tonnes en 2002. Au Royaume-Uni, les stocks ont doublé au cours des deux dernières années, pour atteindre 2,7 tonnes. De sérieuses préoccupations ont été exprimées aux États-Unis quant au risque de diagnostic excessif de

³ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.XI.1), par. 85.

Figure 1. Fabrication de méthylphénidate, 1993-2002

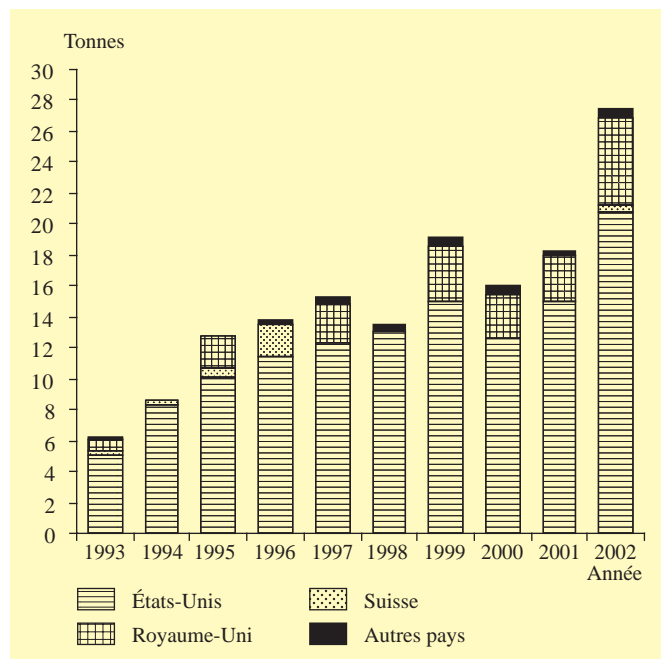
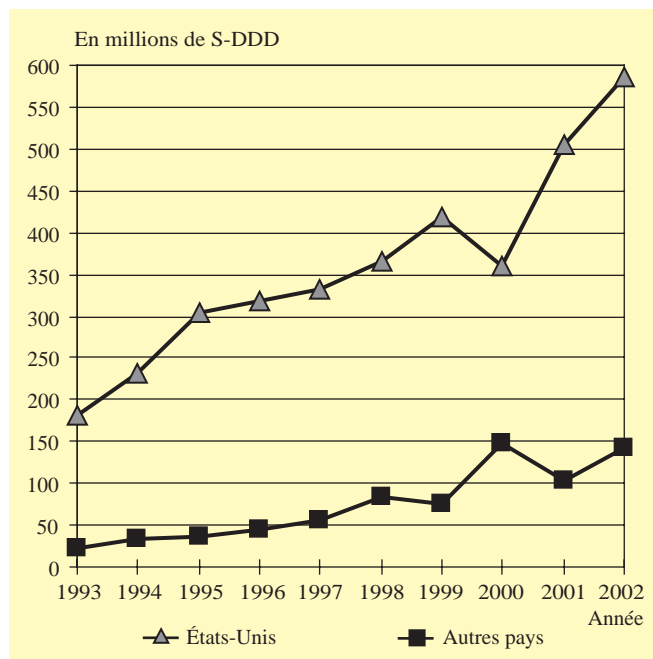


Figure 2. Consommation médicale de méthylphénidate calculée, 1993-2002



troubles déficitaires de l'attention et d'une prescription excessive de méthylphénidate. Des cas de détournement à des fins illicites ont été mis en évidence⁴.

35. Les pays autres que les États-Unis couvrent leurs besoins médicaux en méthylphénidate principalement par des importations en provenance du Royaume-Uni, de Suisse, du Canada et, dans une moindre mesure, d'Espagne, principaux pays fournisseurs sur le marché mondial. Au cours des années 80, les exportations suisses se sont maintenues à un niveau inférieur à 400 kg par an. À partir de 1991, elles ont progressivement augmenté, pour atteindre 1,4 tonne en 1996 et 3 tonnes en moyenne pendant la période 2001-2002. Jusqu'en 1996, ces exportations provenaient de la fabrication locale. Depuis 1997, les préparations sont fabriquées à partir d'importations, en provenance principalement du Royaume-Uni. En 2002, le Royaume-Uni a exporté 3,6 tonnes de méthylphénidate.

36. Le nombre de pays et territoires qui importent du méthylphénidate pour la consommation intérieure est en augmentation. Depuis 1995, 114 pays ont signalé de telles importations. Les États-Unis demeurent le principal consommateur de méthylphénidate, l'utilisation de cette substance ayant augmenté de plus de 60 % au cours des cinq dernières années, passant de 365 millions à 586 millions de doses quotidiennes déterminées. En 2002, leur part dans la consommation mondiale de méthylphénidate à des fins médicales a été de 80 % (voir la figure 2).

⁴ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1996* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.97.XI.3), par. 90 à 95; *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1997* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.XI.1), par. 151 à 154; et *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.1), par. 148 à 151.

37. Le Royaume-Uni, qui vient au deuxième rang parmi les plus gros consommateurs de méthylphénidate, a déclaré que la consommation nationale avait représenté en 2002 29 millions de doses quotidiennes déterminées. Le Canada, qui venait au deuxième rang pendant de nombreuses années, a déclaré une consommation de 18 millions de doses en 2002. En Suisse, la consommation de cette substance est passée de 1 million de doses en 1997 à 7 millions en 2002. Entre 1990 et 2000, les importations de méthylphénidate en Australie sont passées de 400 000 à 7 millions de doses avant de retomber à 5,4 millions en 2002. Entre 1990 et 2002, les importations en Allemagne sont passées de 600 000 à 25 millions de doses, les importations aux Pays-Bas de 200 000 à 7,4 millions et les importations au Mexique, nulles en 1990, ont atteint 4,7 millions de doses. Au Japon, où le méthylphénidate est utilisé presque exclusivement pour le traitement de la narcolepsie, elles sont passées de 2 millions de doses en 1990 à 8,7 millions en 2002. Outre les pays susmentionnés, 18 pays ont importé plus de 10 kg (c'est-à-dire 300 000 doses quotidiennes déterminées) de méthylphénidate en 2002.

38. Le tableau 2 indique, dans l'ordre décroissant, les plus gros consommateurs de méthylphénidate à des fins médicales, leur consommation étant calculée à partir de statistiques fournies pour 1998, 2000 et 2002⁵. Les quantités sont exprimées en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour¹.

⁵ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.95.XI.4), par. 75.

Tableau 2. Consommation médicale calculée de méthylphénidate, 1998, 2000 et 2002

Pays ^a	Doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour		
	1998	2000	2002
États-Unis d'Amérique	3,69	3,69	5,88
Islande	0,78	2,29	3,56
Suisse	1,91	2,79	2,72
Canada	2,62	4,74	1,59
Nouvelle-Zélande	0,98	1,72	1,54
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,64	1,31	1,35
Pays-Bas	0,48	0,99	1,21
Israël	0,36	0,58	0,97
Norvège	0,58	0,74	0,95
Belgique	0,29	0,47	0,79
Australie	0,79	0,99	0,79
Allemagne	0,20	0,56	0,78
Espagne	0,28	0,24	0,55
Irlande	0,14	0,26	0,35
Danemark	0,11	0,19	0,27
Afrique du Sud	0,08	0,10	0,23
Chili	0,15	0,15	0,22
Suède	0,04	0,10	0,21
Japon	0,10	0,13	0,19
Mexique	0,10	0,12	0,13

^a Les pays sont ici indiqués dans l'ordre décroissant de consommation de méthylphénidate pour 2002.

Phenmétrazine

39. La phenmétrazine n'est plus utilisée à des fins médicales. Les petits stocks de cette substance que détenaient l'Allemagne et la République tchèque ont été épuisés en 1996. Le commerce international de phenmétrazine se limite à des transactions occasionnelles de l'ordre de quelques grammes seulement.

Antiémétiques

Delta-9-tétrahydrocannabinol et ses variantes stéréochimiques

40. Le delta-9-THC, initialement inscrit au Tableau I, a été transféré au Tableau II en 1991 en raison de l'utilisation d'une de ses variantes stéréochimiques (le dronabinol) pour soulager les nausées associées à la chimiothérapie du cancer. Cette substance est également utilisée pour stimuler l'appétit chez les malades du syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Les États-Unis sont le seul pays à avoir signalé la fabrication de quantités importantes de delta-9-THC, à un niveau relativement stable s'établissant en moyenne à 66 kg par an pour la période 1995-1999. Toutefois, les quantités fabriquées ont considérablement augmenté depuis 2000 et il en a été produit en moyenne 190 kg au cours des trois dernières années. Deux autres pays ont déclaré avoir fabriqué de petites quantités de cette substance en 2001: l'Allemagne (4,7 kg) et le Royaume-Uni (4,9 kg). La quasi-totalité des quantités fabriquées en Allemagne et aux États-Unis ont été utilisées sur le marché intérieur. Au Royaume-Uni, la substance a été moins utilisée mais les stocks ont doublé pour atteindre 8,4 kg. Les exportations des États-Unis ont atteint 2,9 kg en 2002. Les pays importateurs étaient au nombre de 11, dont les principaux ont été le Canada (1 022 g), suivi par l'Allemagne (508 g), la Belgique (178 g), les Pays-Bas (105 g), l'Autriche (77 g) et la Suisse (44 g). Les États-Unis ont déclaré détenir 145,6 kg de stocks de delta-9-THC en 2002.

Hallucinogènes

Phencyclidine

41. La phencyclidine est principalement utilisée comme anesthésique en médecine vétérinaire. La fabrication de petites quantités de cette substance a été signalée dans le passé par la France, Israël, le Royaume-Uni et les États-Unis (327 g au total pour la période 1995-2002). Les États-Unis détiennent les stocks les plus importants: en 2002, ils représentaient 1 145 grammes, soit 75 % du total mondial. Les autres pays détenant des stocks sont la France (210 g), suivie, dans l'ordre décroissant, par Israël, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Australie et la Suisse. Le commerce international de phencyclidine se limite à des transactions occasionnelles de l'ordre de quelques grammes seulement.

Sédatifs-hypnotiques

Mécloqualone

42. Il n'a pas été fabriqué de mécloqualone depuis 1980, bien que certaines quantités soient conservées en stock. Les États-Unis ont déclaré détenir en stock 719 g de cette substance en 1999 et le Royaume-Uni 152 g en 2001. Apparemment, il n'a pas été utilisé de mécloqualone ces dernières années.

Méthqualone

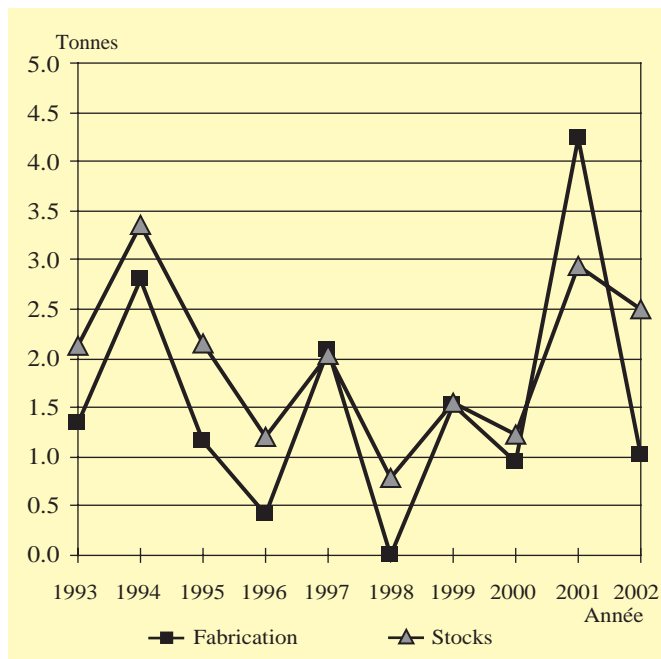
43. Ces dernières années, la fabrication de méthaqualone a considérablement diminué par rapport au niveau inégalé d'une cinquantaine de tonnes par an atteint dans les années 80. C'est en 1997 qu'a été signalée pour la dernière fois la fabrication de quantités importantes de cette substance, par la Suisse (340 kg) et la République tchèque (43 kg). Depuis lors, les États-Unis en ont fabriqué de petites quantités (2 kg en 1998 et 11 kg en 2000). Pendant la période 1998-2002, les stocks mondiaux de méthaqualone, détenus presque intégralement par la Suisse, sont tombés de 2,4 tonnes en 1997 à un peu plus d'une tonne en 2002, la méthaqualone continuant d'être utilisée à des fins médicales. Entre 1998 et 2002, la consommation mondiale est tombée de 3 millions à 1,2 million de doses quotidiennes déterminées. Pendant cette période, seuls l'Allemagne, la Belgique, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suisse ont déclaré en avoir utilisé. La Suisse est de loin le plus gros consommateur, représentant plus de 99 % de la consommation mondiale en 2002. En Belgique, la consommation de méthaqualone est tombée de plus de 800 kg en 1992 à 10,5 kg en 1998, et cette substance n'aurait plus été utilisée depuis lors. En République tchèque, la consommation est devenue insignifiante après 1997, année pendant laquelle 49 kg avaient été utilisés à des fins médicales. Le volume du commerce international de méthaqualone est tombé de plus de 40 kg en 1997 à nettement moins d'un kilogramme, les seuls importateurs ayant été l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Sierra Leone et le principal exportateur en 2002, la Suisse.

Sécobarbital

44. La fabrication de sécobarbital a sensiblement diminué depuis que cette substance, souvent détournée à des fins illicites par le passé, a été transférée du Tableau III au Tableau II en 1988. En 1988, il avait été déclaré dans le monde une fabrication de plus de 11 tonnes. Les quantités totales fabriquées sont tombées à 2,6 tonnes en 1990 puis à 1,8 tonne en moyenne par an entre 1997 et 2001. En 2001,

elles ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 1989, à savoir 4,2 tonnes, fabriquées par deux pays seulement: l'Allemagne (2,2 tonnes) et les États-Unis (1,9 tonne). En 2002, toutefois, seule l'Allemagne a déclaré avoir fabriqué du sécobarbital, en quantités d'environ 1 tonne (voir la figure 3). Le total des stocks mondiaux s'établissait à 1,8 tonne en moyenne au cours de la période 1998-2002.

Figure 3. Sécobarbital: fabrication et stocks totaux déclarés, 1993-2002



45. Pendant la période 1998-2002, quatre pays ont déclaré avoir fabriqué au moins une fois du sécobarbital, à savoir, dans l'ordre décroissant des quantités fabriquées, les États-Unis (principalement pour la consommation nationale), l'Allemagne (pour la consommation nationale et l'exportation), le Danemark (presque exclusivement pour l'exportation) et le Japon (surtout pour la consommation nationale). En 2002, l'Allemagne a produit près de 100 % des quantités totales de sécobarbital fabriqué dans le monde. Aux États-Unis, les stocks ont diminué de moitié en 2002 par rapport à 2001. Les importations mondiales moyennes de sécobarbital ont été de 890 kg pour la période 1998-2002, le chiffre le plus élevé, 1,6 tonne, étant enregistré en 2001. Ces dernières années, les principaux pays faisant le commerce de cette substance ont été l'Allemagne, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suisse. Les principaux importateurs ont été la Belgique, le Canada, l'Espagne, les Pays-Bas et la Suède. Chypre a plus que triplé ses importations de sécobarbital en 2002 par rapport à 2001.

Antitussifs

Zipéprol

46. Le zipéprol, antitussif à propriétés bronchospasmodiques et mucolytiques, a été placé sous contrôle international en 1995, année à partir de laquelle des statistiques sont donc disponibles. En 2002, il n'a pas été déclaré de fabrication ni d'importation ou d'exportation de cette substance. Seules la France (1,9 tonne pour la période 1996-2001) et la République de Corée (près de 1,3 tonne pour la période 1996-2001) ont signalé en avoir fabriqué ces dernières années. En 2002, des stocks n'existaient que dans les pays suivants: France (166 kg), Mexique (134 kg), Chili (33 kg) et Italie (811 g).

Substances inscrites au Tableau III

47. Neuf substances sont inscrites au Tableau III. Selon les critères d'inscriptions aux Tableaux adoptés par le Comité d'experts sur la toxicodépendance de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les substances du Tableau III sont celles dont les risques d'abus constituent un danger majeur pour la santé publique mais qui ont une utilité thérapeutique modérée ou considérable. Une substance, la cathine, appartient au groupe des stimulants du système nerveux central, six au groupe des sédatifs-hypnotiques, à savoir quatre barbituriques (amobarbital, butalbital, cyclobarbital et pentobarbital), le glutéthimide et le flunitrazépam, et les deux dernières, la buprénorphine et la pentazocine, au groupe des analgésiques.

Stimulants du système nerveux central

Cathine

48. La cathine, substance utilisée comme anorexigène, est inscrite au Tableau III depuis 1986. Depuis quelques années, la quantité totale de cathine fabriquée fluctue fortement, en fonction des quantités produites par l'unique fabricant, l'Allemagne. En 2001, ce pays a signalé une quantité jusque-là inégalée, la fabrication atteignant 6,4 tonnes, et 4,3 tonnes en 2002.

49. Le total des importations de cette substance est passé de 5 tonnes en 1998 à 3,8 tonnes en 2002. Les plus gros importateurs pour la période 1998-2002 ont été l'Afrique du Sud, le Mexique et l'Italie. L'Afrique du Sud a signalé que ses importations étaient passées d'une moyenne annuelle de 1,6 tonne entre 1996 et 1998 à 1,8 tonne pendant la période 1999-2002. Au Mexique, les importations, nulles en 1996, ont atteint 1,2 tonne en 2001, puis 810 kg en 2002. L'Italie a importé en moyenne 1 tonne par an au cours de la période 1998-2002, principalement pour la réexportation. Les importations de cathine en Suisse, qui se sont établies en moyenne à 415 kg par an les quatre années précédentes, ont chuté brutalement à 40 kg en 2002. L'Allemagne, principal exportateur mondial de cette substance, a complété sa fabrication locale par des importations de près de 510 kg en moyenne par an entre 1997 et 2001, mais n'a rien importé en 2002. Au cours de cette même période de cinq ans, les exportations en provenance d'Allemagne se sont montées en moyenne à 3 tonnes par an, oscillant entre un minimum de 2,5 tonnes en 1998 et un maximum de 3,9 tonnes en 2000. La Suisse, exportateur traditionnel, dont les exportations moyennes ont été déclarées comme se montant à 600 kg pendant la période 1998-2001, n'a pas exporté de cathine en 2002.

Sédatifs-hypnotiques

Amobarbital, butalbital, cyclobarbital et pentobarbital

50. Les barbituriques sont un groupe de dépressants du système nerveux central qui sont étroitement liés par leur formule chimique. Rangés dans la catégorie des sédatifs-hypnotiques, ils étaient jadis prescrits surtout pour le traitement de l'insomnie, de l'anxiété, du stress et de l'épilepsie. Quelques-uns étaient utilisés aussi comme anesthésiques pour les brèves interventions chirurgicales (substances à très courte action), tandis que d'autres ont des propriétés anticonvulsives sélectives. Les divers barbituriques se distinguent par la rapidité, la durée et la puissance de leur effet. Une faible dose de 50 mg peut atténuer l'anxiété et la tension, mais une dose plus forte de 100 à 200 mg entraîne habituellement le sommeil. Comme les benzodiazépines, les barbituriques que l'on trouve sur le marché illicite n'ont habituellement pas été fabriqués dans des laboratoires clandestins mais détournés des circuits licites. Les possibilités d'abus sont considérables et les effets à long terme de leur usage sont notamment l'apparition d'une tolérance et d'une forte dépendance physique et psychologique.

51. L'amobarbital, le cyclobarbital et le pentobarbital sont réglementés depuis 1971, lorsque la Convention de 1971 a été adoptée, et le butalbital a été ajouté en 1987 au Tableau III de cette convention. L'amobarbital, le butalbital et le cyclobarbital sont utilisés principalement comme hypnotiques (pour induire le sommeil), et donc pour le traitement de l'insomnie chronique. Le pentobarbital, barbiturique à action de courte durée, a également été utilisé préalablement à l'anesthésie. Pendant la période 1998-2002, les pays où l'utilisation calculée de ces quatre substances était la plus forte étaient les États-Unis, le Danemark, l'Italie, le Canada et l'Allemagne, les chiffres moyens étant compris entre 6,1 et 3,1 doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour. Les quantités totales déclarées de la fabrication

de ces substances ont varié autour de leur moyenne sur cinq ans de 1,2 milliard de doses quotidiennes déterminées (voir la figure 4). La figure 5 indique comment la fabrication totale s'est répartie entre les principaux pays fabricants, en 2002.

52. La fabrication mondiale de butalbital a atteint en moyenne environ 48,7 tonnes au cours de la période 1998-2002, avec cependant des fluctuations marquées (voir la figure 6). Au cours des dix dernières années, les seuls pays ayant régulièrement fabriqué du butalbital ont été le Danemark et les États-Unis, et l'Allemagne a déclaré avoir fabriqué de petites quantités au cours des trois années qui ont précédé 2002. Traditionnellement, les États-Unis ont été le principal fabricant de cette substance, avec en moyenne 75 % de la production mondiale. Le butalbital est utilisé dans la fabrication de certaines préparations qui, aux États-Unis, sont exemptées de certaines mesures de contrôle, conformément à l'article 3 de la Convention de 1971. Ces dernières années, les quantités fabriquées dans ce pays ont progressivement reculé pour tomber à 9,4 tonnes en 2000, avant de remonter à près de 40 tonnes en 2002. Les quantités fabriquées au Danemark n'ont cessé d'augmenter, passant de 14,6 tonnes en 1998 à 33,5 tonnes en 2001, ce qui a fait de ce pays le premier producteur mondial de butalbital entre 2000 et 2001. La production du Danemark a de nouveau augmenté en 2002 pour se situer à 36 tonnes. Ces dernières années, le Danemark, les États-Unis et l'Italie ont été les trois pays où cette substance était le plus utilisée.

53. Bien que 13 pays aient signalé des exportations de butalbital au cours de la période 1998-2002, le Danemark a occupé la première place, sa part atteignant, en 1999, 98 % des exportations mondiales, et est demeuré le plus gros exportateur en 2002 avec 98 % des 38 tonnes exportées dans le monde. Les exportations en provenance des États-Unis ont été très irrégulières ayant presque doublé entre 1996 et 1997, passant de 1,1 tonne à 2 tonnes, pour ensuite retomber à 87 kg en moyenne en 1998 et 1999; ce pays n'a pas déclaré

Figure 4. Barbituriques inscrits au Tableau III: fabrication totale déclarée, 1993-2002

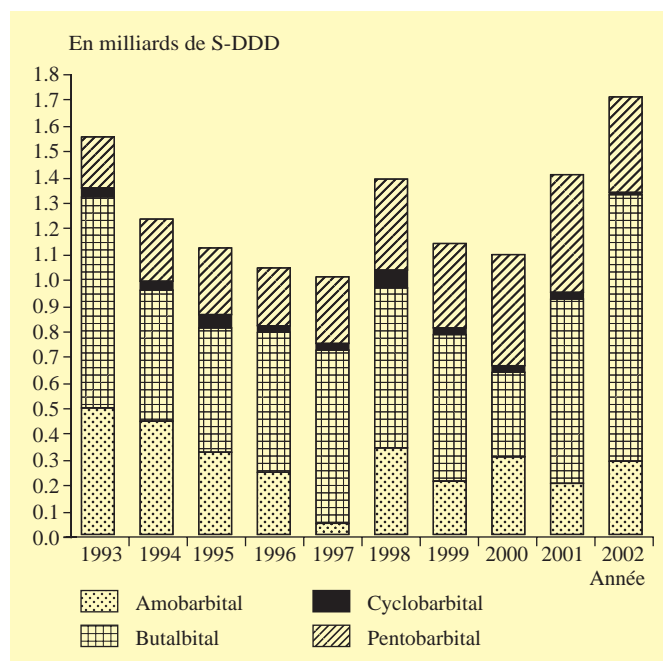
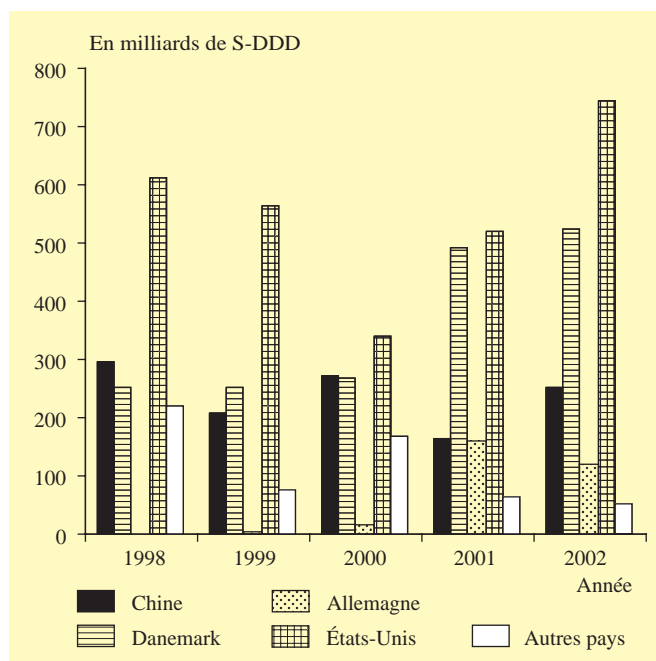


Figure 5. Barbituriques inscrits au Tableau III: fabrication totale déclarée, par pays, 2002



d'exportation en 2000 ni en 2001, mais a signalé l'exportation de 825 kg en 2002. De 1998 à 2002, l'Italie et la Suisse figuraient parmi les petits exportateurs, avec une moyenne annuelle de 210 kg à elles deux.

54. Les États-Unis, l'Italie et le Canada sont demeurés les principaux importateurs de butalbital. Les importations des États-Unis ont beaucoup fluctué entre 1998 et 2002 et sont passées de 4,3 tonnes en 2000 à 28 tonnes (82 % du total) en 2002. La part de l'Italie dans le total des importations est tombée de 72 % en 1997 à 16 % en 2001, tandis que les importations de butalbital au Canada ont été relativement stables et se sont chiffrées à 1,4 tonne par an en moyenne pendant la période 1998-2002. Pendant la même période, le Danemark a importé des quantités réduites mais croissantes de cette substance (845 kg en 2002).

55. La fabrication mondiale déclarée de pentobarbital, qui était progressivement passée d'environ 35,5 tonnes en 1998 à 45,8 tonnes en 2001 (voir la figure 7), est retombée à 36,5 tonnes en 2002. La Suisse, qui était l'un des principaux fabricants de cette substance jusqu'en 2001, avec l'Allemagne, le Danemark et les États-Unis, n'a pas déclaré de fabrication en 2002. Pour les trois années qui ont précédé 2002, le Danemark, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande étaient les pays où cette substance était la plus consommée, avec 2,3 à 3,4 doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour. En 2002, sur les 21 tonnes de pentobarbital fabriquées et les 24 tonnes stockées, 23 tonnes étaient destinées à la consommation nationale aux États-Unis. Au Danemark, où l'on fabrique traditionnellement cette substance pour l'exportation, la quantité de pentobarbital fabriquée a chuté pour tomber à 4 tonnes en 2001 et 2002. En revanche, les quantités de pentobarbital fabriquées en Allemagne ont augmenté ces dernières années, passant de 259 kg en 1999 à plus de 14 tonnes en 2001 et à environ 10 tonnes en 2002. Le Japon, lui aussi fabricant traditionnel, n'a pas déclaré de fabrication de pentobarbital entre 1999 et 2001 mais en a fabriqué 559 kg en 2002.

Figure 6. Butalbital: fabrication totale déclarée, 1993-2002

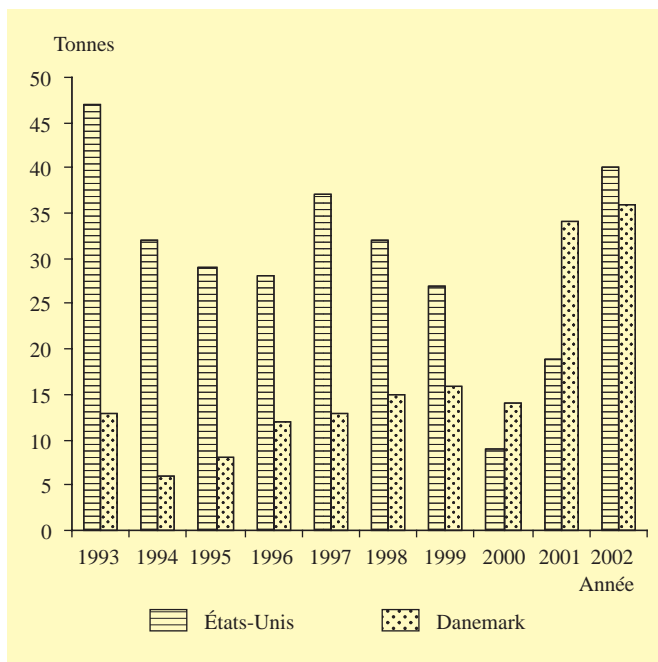
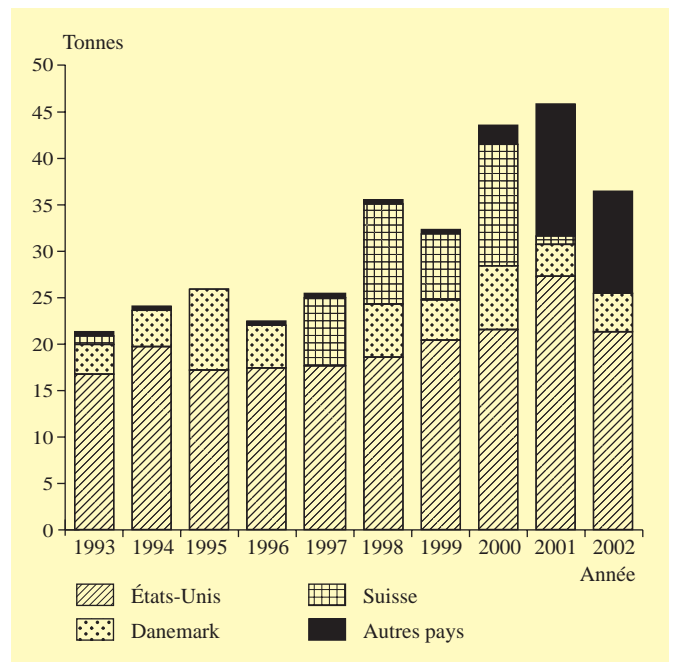


Figure 7. Pentobarbital: fabrication totale déclarée, 1993-2002



56. Les principaux exportateurs de pentobarbital au cours de la période 1998-2002 ont été la Suisse, suivie, dans l'ordre décroissant, par l'Allemagne, le Danemark, le Canada, les États-Unis et la France. Mises ensemble, leurs exportations représentaient plus de 97 % des exportations mondiales. En 2002, l'Allemagne a occupé la première place avec 11,4 tonnes, soit environ 50,6 % des exportations mondiales. Entre 1998 et 2002, la Suisse a exporté en moyenne 7 tonnes de pentobarbital par an, l'Allemagne 5 tonnes, et le Canada, le Danemark et les États-Unis 4 tonnes chacun. Selon les statistiques déclarées, 67 pays ont importé du pentobarbital pour la période 1998-2002. En 2002, les principaux importateurs ont été le Canada avec 5,9 tonnes, la France avec 4 tonnes et les États-Unis avec 3,2 tonnes, suivis par l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse et l'Afrique du Sud.

57. Les principaux pays ayant fabriqué de l'amobarbital ces dernières années sont la Chine, le Danemark et le Japon (voir la figure 8). La Chine occupe de loin le premier rang, avec 23,7 tonnes en moyenne pour la période 1998-2002, soit 89 % de la fabrication mondiale, presque tout étant destiné à la consommation intérieure, les exportations ne représentant que quelques tonnes.

58. Les principaux exportateurs d'amobarbital pour la période 1998-2002 ont été la Chine, suivie des Pays-Bas, du Danemark, de l'Allemagne et de l'Irlande. Ces dernières années, les exportations chinoises d'amobarbital ont fait apparaître une nette tendance à la hausse: bien que les 2,4 tonnes exportées en 2001 aient été inférieures de près de 60 % au volume des exportations de 2000, presque 3 tonnes d'amobarbital ont été exportées en 2002. Ces dernières années, les Pays-Bas ont exporté en moyenne 3 tonnes d'amobarbital par an; ce volume est tombé à 1,2 tonne en 2001 avant de remonter à 2,3 tonnes en 2002. Au Danemark, les exportations d'amobarbital ont plus que doublé, passant de 548 kg en moyenne pour la période 1998-2000 à 1,3 tonne en 2001, mais il n'y a pas eu d'exportations du tout en 2002.

Figure 8. Amobarbital: fabrication totale déclarée, 1993-2002

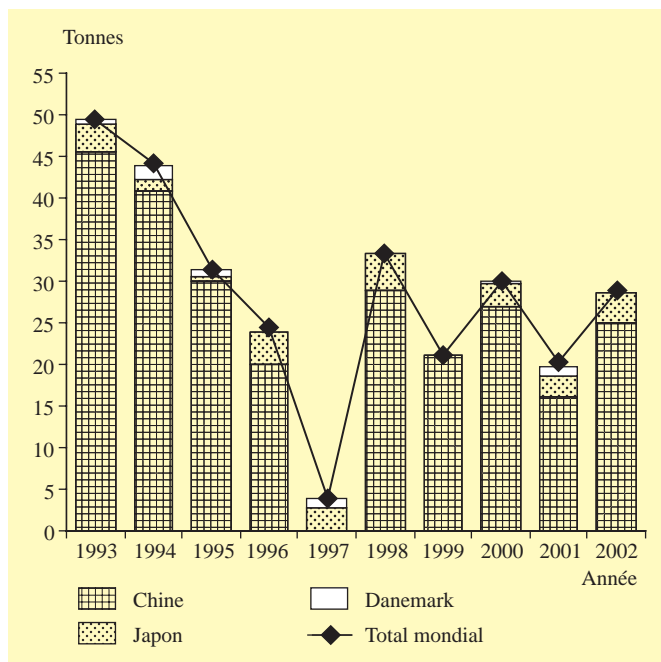
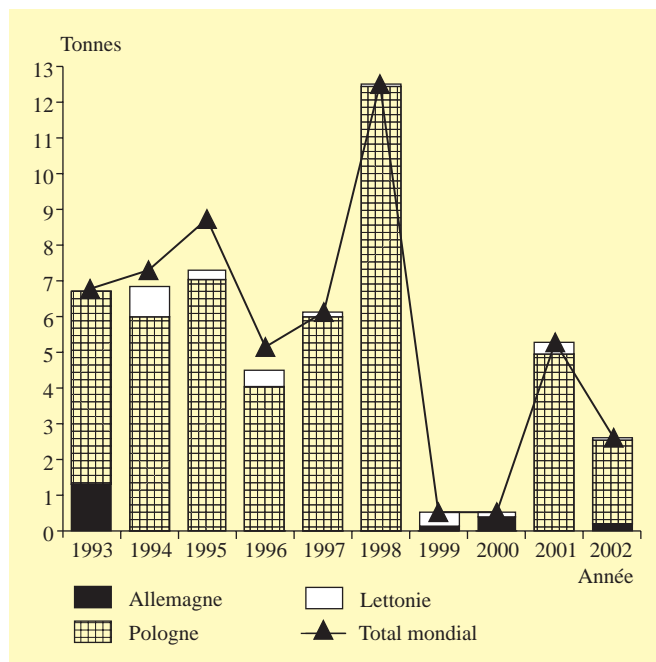


Figure 9. Cyclobarbital: fabrication totale déclarée, 1993-2002



Le volume des exportations d'amobarbital de l'Irlande a lui aussi augmenté pour s'établir à 475 kg en moyenne pendant la période 1998-2002, mais les exportations de l'Allemagne ont chuté brutalement, tombant de 955 kg en 1998 à 296 kg en 2002.

59. Les importations annuelles moyennes mondiales d'amobarbital ont été de 6,8 tonnes pendant la période 1998-2002. Si la consommation mondiale calculée de cette substance a diminué progressivement, tombant de 35,6 tonnes en 1998 à 19,6 tonnes en 2001, elle a nettement augmenté en 2002 pour atteindre 33,5 tonnes. Les principaux importateurs mondiaux d'amobarbital ces dernières années ont été, dans l'ordre, les Pays-Bas, la Roumanie, l'Irlande et la Hongrie. Aux Pays-Bas, les importations ont nettement augmenté pour s'établir en moyenne à 3,4 tonnes par an de 1997 à 2001, le tout étant destiné à être réexporté. La quantité importée par la Roumanie en 2002 (7,1 tonnes) a représenté plus de 68 % des importations mondiales en 2002. L'Irlande a déclaré avoir importé des quantités de plus en plus grandes de cette substance jusqu'en 2001 (1,1 tonne), tandis qu'en 2002 les importations n'ont été que de 3 kg. Les importations de la Hongrie ont représenté en moyenne 233 kg par an pendant la période 1998-2002.

60. Le cyclobarbital est une substance employée essentiellement dans certains pays d'Europe centrale et orientale, la plus forte consommation par habitant ayant été enregistrée ces dernières années en Pologne et en Lettonie. Au cours de la décennie écoulée, la Pologne était le principal fabricant mondial, sa part ayant représenté jusqu'à 99 % du total mondial (voir la figure 9). En 1999 et 2000, période pendant laquelle la Pologne n'a pas fabriqué de cyclobarbital, le total de la production mondiale n'a été en moyenne que de 540 kg, tandis qu'en 2002 la Pologne en a fabriqué 2,3 tonnes, soit 88,4 % des 2,6 tonnes fabriquées dans le monde. La Lettonie et l'Allemagne ont chacune fabriqué en moyenne moins de 200 kg de cyclobarbital par an pendant la période 1998-2002.

61. La Pologne a aussi été le principal exportateur de cyclobarbital, ses exportations se chiffrant en moyenne à 1,5 tonne par an, soit 70 % des exportations annuelles mondiales, pour la période 1998-2002. Viennent ensuite l'Allemagne, la Lettonie et la Suisse, dont les exportations annuelles combinées s'établissaient en moyenne aux alentours de 217 kg par an au cours de cette même période. La Fédération de Russie, qui ne fabrique pas de cyclobarbital, en est le premier importateur, ses importations s'étant chiffrées à 1,6 tonne en moyenne par an de 1998 à 2002. Le Bélarus, la Bulgarie et la Suisse en ont aussi importé de grandes quantités pendant cette période.

Glutéthimide

62. La fabrication totale déclarée de glutéthimide a considérablement fluctué au cours des 20 années qui se sont écoulées entre 1983 et 2002. Après un pic à plus de 90 tonnes par an au début des années 80, elle a fortement régressé, tombant à 3,5 tonnes en 1994, pour ensuite remonter à 21 tonnes en moyenne par an entre 1995 et 1997. Depuis 1997, la Hongrie est le seul pays à avoir déclaré la fabrication de glutéthimide (7,6 tonnes en 1998 et 732 kg en 2001).

63. Parallèlement à la chute de la fabrication, le volume des échanges internationaux de glutéthimide a été divisé par 10, puisqu'il est passé de 14,6 tonnes par an en moyenne au cours de la période 1995-1998 à 1,4 tonne au cours de la période 1999-2001. Le chiffre de 2002 (500 kg) a confirmé cette tendance à la baisse. La Hongrie, la France et la Chine ont été les seuls exportateurs de glutéthimide en 2002, représentant ensemble 729 kg.

64. La Suisse et la Bulgarie, principaux importateurs de glutéthimide ces dernières années, n'ont pas déclaré d'importations en 2002. En Suisse, avant 2002, une large part des importations de glutéthimide était réexportée et de grandes quantités ont été transformées en aminoglutéthimide, substance non psychotrope employée comme agent antinéoplas-

sique. Entre 1998 et 2001, la Bulgarie a importé annuellement 650 kg de glutéthimide. En 2002, seules la Hongrie (300 kg) et la Roumanie (200 kg) ont déclaré en avoir importé.

Flunitrazépam

65. Le flunitrazépam demeure l'une des benzodiazépines dont il est le plus fait abus. Le marché illicite de flunitrazépam est apparemment alimenté surtout par le détournement de cette substance des circuits nationaux de distribution et non par le détournement du commerce international. Les préparations à base de flunitrazépam sont fréquemment exportées clandestinement des pays de détournement et introduites dans d'autres pays où il existe un marché illicite. Plusieurs pays, dont les principaux fabricants et importateurs de cette substance, ont adopté de rigoureuses politiques de contrôle, en étroite coopération avec l'industrie pharmaceutique.

66. En raison de la fréquence des détournements et de l'incidence de l'abus, le flunitrazépam a été transféré du Tableau IV au Tableau III en 1995. Pour les utilisations médicales licites, le flunitrazépam est, comme le diazépam, utilisé pour la gestion à court terme de l'insomnie et, dans certains pays, comme préparation à l'anesthésie générale. Depuis 1997, seules l'Italie et la Suisse ont signalé avoir fabriqué du flunitrazépam. En 2002, l'Italie a déclaré le tiers et la Suisse les deux tiers de la production mondiale totale (409 kg), alors que la Suisse avait fabriqué 1,2 tonne de flunitrazépam en 2000, soit 86 % de la fabrication totale déclarée (1,4 tonne), faisant de cette substance le sédatif-hypnotique de type benzodiazépine le plus fabriqué cette année-là. Les seuls autres pays ayant déclaré avoir fabriqué du flunitrazépam au cours de la décennie 1993-2002 sont l'Argentine, le Brésil, le Danemark et la République tchèque.

67. Les échanges internationaux de flunitrazépam ont été relativement stables de 1992 à 2000, s'établissant autour de 1,2 tonne en moyenne par an, avec une tendance à la baisse les dernières années. L'Italie, l'Irlande, le Royaume-Uni, la République tchèque et l'Allemagne étaient traditionnellement les principaux exportateurs de flunitrazépam avec, en moyenne, 90 % des exportations mondiales pendant la période 1992-1996. Bien que ces pays assurent encore entre 25 % et 35 % des exportations mondiales de cette substance, la Suisse en est devenue ces dernières années le premier exportateur, avec les deux tiers du total des exportations en 2002. La moyenne annuelle des importations mondiales de flunitrazépam pour la période 1998-2002 était de 15 % inférieure à celle de la période 1992-1996, très probablement par suite des rigoureuses mesures nationales de contrôle qui ont été appliquées et du transfert de cette substance au Tableau III de la Convention de 1971. Le Japon en demeure le principal importateur, sa part ayant représenté plus de la moitié des importations mondiales (1,1 tonne) en 2002. Le Brésil, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas et la République tchèque étaient, par ordre décroissant, les autres grands importateurs au cours de la période 1998-2002, leurs importations s'établissant à nettement moins de 100 kg en moyenne par an. Trente-quatre autres pays de par le monde ont importé en 2002 des quantités supérieures à 1 kg.

Analgésiques

Buprénorphine

68. La buprénorphine, substance de la famille des opiacés qui est inscrite au Tableau III depuis 1989, est utilisée prin-

cipalement comme analgésique mais également, dans certains pays, pour la désintoxication des héroïnomanes et les traitements de substitution. La fabrication totale déclarée a augmenté régulièrement depuis 1993, avec des pics en 1999 (978 kg) et 2000 (1 056 kg), cette substance étant utilisée à plus fortes doses pour les traitements de substitution des héroïnomanes. En 2002, la fabrication totale représentait 832 kg. Le Royaume-Uni est resté le principal fabricant de buprénorphine, avec 87 % du total mondial en moyenne pendant la période 1998-2002; les quantités fabriquées dans ce pays sont passées de 274 kg en 1996 à 996 kg en 2000 pour diminuer par la suite et tomber à 619 kg en 2002. Le deuxième fabricant mondial a été l'Australie, avec une production moyenne annuelle de 85 kg depuis 1999, première année pour laquelle une fabrication a été déclarée. L'Inde fabrique elle aussi de la buprénorphine, avec une production annuelle moyenne de 18 kg pendant la période 1998-2002. Ces dernières années, les autres fabricants de buprénorphine ont été les Pays-Bas, avec 41 kg déclarés en 2000, et la République tchèque, avec 10 kg déclarés en 2002. Le total des stocks de cette substance est passé de 115 kg en 1996 à 688 kg en 2002, bien qu'il ait été plus élevé en 2000 et 2001. En 2002, des stocks importants étaient détenus par le Royaume-Uni (338 kg), l'Allemagne (154 kg) et la France (121 kg).

69. Les exportations totales sont passées progressivement de 100 kg en 1996 à 403 kg en 2001 et à 702 kg en 2002. Cette évolution est due à la progression des exportations de buprénorphine de l'Australie et du Royaume-Uni, qui en sont les principaux exportateurs. Neuf pays ont signalé avoir exporté de la buprénorphine ces dernières années. En 2002, des quantités non négligeables ont également été exportées par l'Allemagne (74 kg), l'Argentine (10 kg) et les Pays-Bas (9 kg).

70. La France a occupé le premier rang des 25 pays ayant signalé des importations de buprénorphine supérieures à 1 kg par an pendant la période 1998-2002. Ses importations, intégralement destinées à la consommation intérieure, ont régulièrement augmenté, passant de 68 kg en 1996 à 254 kg en 2002. En 2002, l'Allemagne a considérablement accru ses importations de buprénorphine (246 kg), qui ont atteint des niveaux semblables à celles de la France. Les autres principaux importateurs de buprénorphine en 2002 ont été les États-Unis (35 kg), l'Italie (33 kg), le Royaume-Uni (21 kg), l'Australie (17 kg) et la République islamique d'Iran (13 kg). Les importations annuelles moyennes de cette substance pendant la période 1998-2002 ont nettement augmenté en Allemagne, aux États-Unis et en Italie. Des importations de buprénorphine ont été déclarées pour la première fois en 2001 par le Brésil (28 kg) et les Pays-Bas (4 kg), mais ces derniers n'ont déclaré aucune importation en 2002. Outre son utilisation comme analgésique, la buprénorphine est utilisée dans plusieurs pays pour la désintoxication des héroïnomanes et les traitements de substitution. L'utilisation accrue qui est faite de cette substance se reflète dans les statistiques communiquées par l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France, l'Italie, la République tchèque et le Royaume-Uni, et l'utilisation de petites quantités de cette substance à ces mêmes fins a également été déclarée par la Chine, le Danemark, la Finlande, l'Inde, la Norvège, la Suède et la Suisse.

Pentazocine

71. La pentazocine est un analgésique opiacé dont l'effet et les utilisations sont semblables à ceux de la morphine. Elle

a été inscrite au Tableau III en 1984. La fabrication mondiale déclarée a augmenté régulièrement, passant de 1,3 tonne en 1996 à 6,6 tonnes en 2002. Le volume total de pentazocine a augmenté dans des proportions spectaculaires, passant de 814 kg en moyenne pendant la période 1996-1997 à 3,36 tonnes en moyenne pendant la période 1998-2002. Ces dernières années, les principaux fabricants de pentazocine ont été l'Italie, le Royaume-Uni et l'Inde. En 2002, les quantités fabriquées par l'Inde (2,9 tonnes) et l'Italie (3 tonnes) ont représenté 91 % du total mondial. Au Royaume-Uni, la fabrication a été irrégulière, représentant 1,3 tonne par an par le passé mais 258 kg seulement en 2002, tandis qu'aucune fabrication n'a été déclarée en 1999 et en 2001. L'Inde, qui n'avait pas déclaré en avoir fabriqué pendant la période 1996-1998, fait désormais partie des principaux fabricants, avec une production de 2,5 tonnes en 1999, de 1,4 tonne en 2001 et de 2,9 tonnes en 2002, essentiellement destinées à la consommation intérieure. Les autres pays ayant déclaré avoir

fabriqué de la pentazocine sont les États-Unis (693 kg pour la période 1998-2002), la Hongrie (136 kg en 2001) et la Slovénie (103 kg en 1998).

72. Parmi les 17 pays ayant déclaré avoir exporté de la pentazocine ces dernières années, l'Italie a occupé le premier rang avec environ 58 % des exportations mondiales en 2002, suivie du Royaume-Uni (467 kg), du Portugal (386 kg), de la Suisse (377 kg), de l'Inde (352 kg), des États-Unis (227 kg) et de la Slovénie (198 kg). Plus de 40 pays ont déclaré avoir importé de la pentazocine en quantités supérieures à 1 kg ces dernières années. Les principaux importateurs de cette substance en 2002 ont été les États-Unis (1 792 kg), la Slovénie (390 kg), la Roumanie (384 kg), le Japon (288 kg) et le Canada (209 kg). D'importantes quantités de cette substance ont également été importées par le Royaume-Uni (411 kg), la Suisse (379 kg) et le Portugal (347 kg), mais surtout pour réexportation.

Substances inscrites au Tableau IV

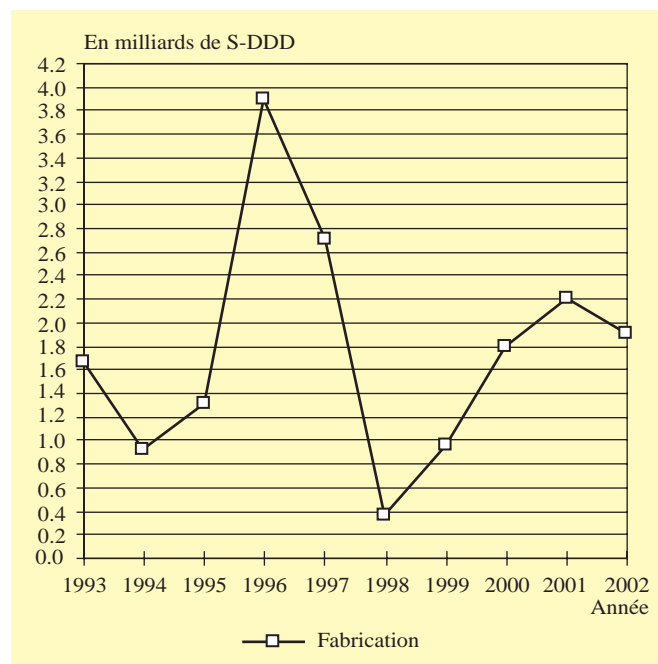
73. Selon les critères de l'OMS concernant l'inscription de substances au Tableau IV de la Convention de 1971, les substances à inscrire à ce tableau sont celles dont l'abus représente pour la santé publique un risque moindre, bien qu'important, que les substances inscrites au Tableau III et qui ont une utilité thérapeutique variant entre modérée et forte. Sont inscrites au Tableau IV 62 substances ayant diverses applications en médecine et appartenant aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central (14 substances); anxiolytiques de type benzodiazépine (22); autres anxiolytiques (1); sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine (11); antiépileptiques de type benzodiazépine (1); sédatifs-hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique (7); autres sédatifs-hypnotiques (5); et analgésiques (1).

Stimulants du système nerveux central

74. Quatorze stimulants sont inscrits au Tableau IV: l'amfépramone, l'aminorex, la benzphétamine, l'étilamphétamine, la fencamfamine, le fenproporex, le mazindol, le méfénorex, le mésocarbe, la pémoline, la phendimétrazine, la phentermine, le pipradrol et la pyrovalérone. Seuls l'amfépramone et le pipradrol figuraient dès l'origine au Tableau IV, tous les autres stimulants ayant été inscrits par la suite. Ces substances sont utilisées essentiellement comme anorexigènes ou pour le traitement des troubles de l'attention.

75. La fabrication déclarée de stimulants inscrits au Tableau IV a été extrêmement fluctuante entre 1996 et 2002 (voir la figure 10). La quantité de substances fabriquées a été relativement stable, la production totale signalée pendant la période 1991-1995 s'établissant en moyenne à 1,2 milliard de doses quotidiennes déterminées par an. En 1996, un pic à 3,9 milliards de doses a été atteint, qui s'explique par l'utilisation de plus en plus fréquente de stimulants comme anorexigènes. À la suite d'une controverse médicale concernant l'utilisation de ces substances pour le traitement de l'obésité, la fabrication mondiale a diminué en 1997 et atteint son niveau le plus bas en 1998 (356 millions de doses), pour remonter par la suite et s'établir au total à 2,2 milliards de

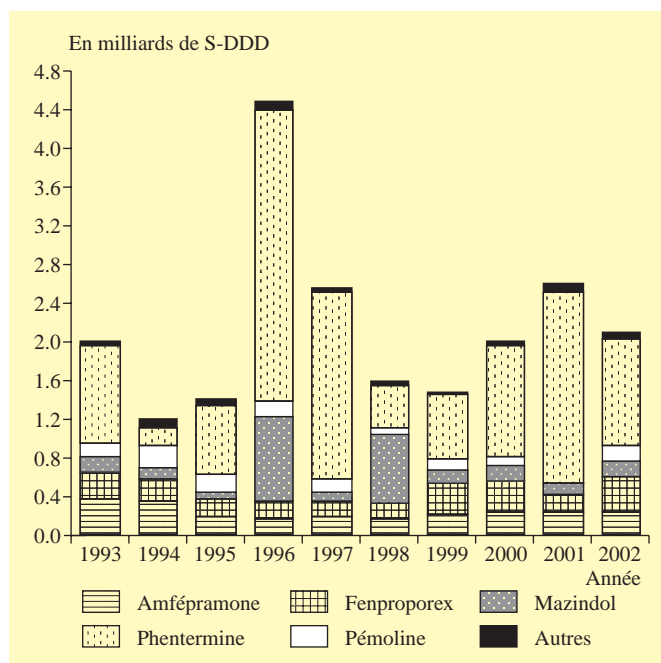
Figure 10. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: fabrication totale déclarée, 1993-2002



doses en 2001, avant de retomber à 1,8 milliard de doses en 2002, soit le même niveau que 10 ans auparavant.

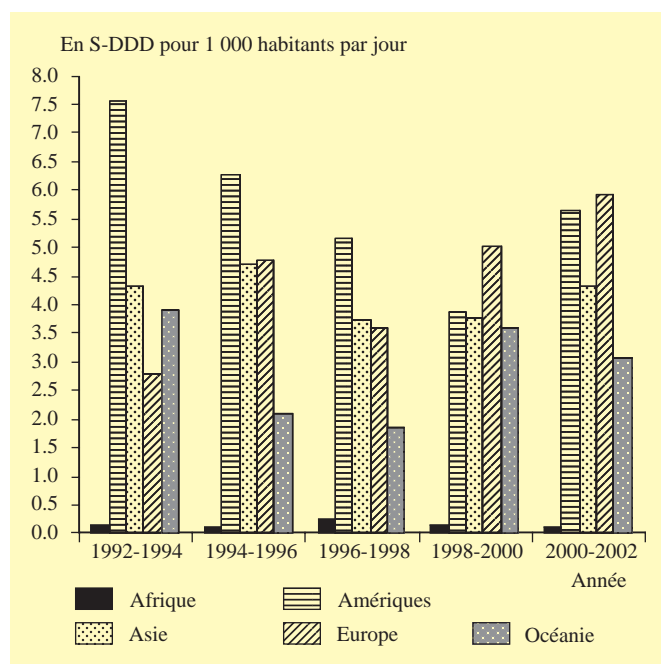
76. Les fluctuations signalées entre 1996 et 1998 dans la fabrication de stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV s'expliquent principalement par l'évolution de l'utilisation de la phentermine aux États-Unis pour le traitement de l'obésité en association avec un autre anorexigène, la fenfluramine (voir la figure 11). Après le retrait de la fenfluramine aux États-Unis et dans un certain nombre d'autres pays en septembre 1997, la phentermine a été nettement moins utilisée. Toutefois, durant la période 2001-2002, la fabrication et la consommation ont repris et la phentermine est de nouveau l'anorexigène le plus consommé aux États-Unis.

Figure 11. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation mondiale calculée*, 1993-2002



* Calculée sur la base des statistiques communiquées par les États, la consommation mondiale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD).

Figure 12. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation nationale moyenne de quelques pays, par région*, 1992-2002

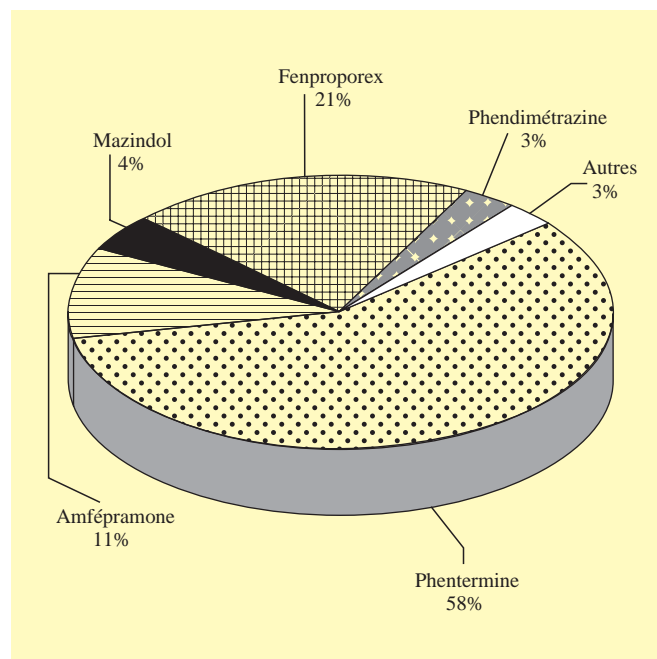


* Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

77. Dans les années 90, c'est sur le continent américain que la consommation par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV a été la plus importante. Dans certains pays d'Amérique du Sud (tels que l'Argentine et le Chili) qui avaient pris des mesures contre l'utilisation inappropriée de ces stimulants, il a été possible de réduire ces taux de consommation élevés. La baisse temporaire de la consommation de phentermine aux États-Unis a, elle aussi, contribué à cette évolution, mais il est à noter que, depuis 2001, la consommation de phentermine a repris dans ce pays, bien qu'à un niveau inférieur à celui de 1996. Parallèlement, la consommation d'anorexigènes dans certains pays d'Asie et d'Europe a sensiblement augmenté, ces deux continents ayant enregistré la consommation par habitant la plus élevée (voir la figure 12). En Europe, la consommation par habitant varie grandement d'un pays à l'autre: alors qu'elle a nettement reculé dans certains pays, elle a considérablement augmenté dans d'autres. De tous les pays du monde, ce sont le Royaume-Uni (9,9 S-DDD par 1 000 habitants et par jour), l'Espagne (9,05 S-DDD) et Singapour (8,94 S-DDD) qui ont déclaré la consommation la plus élevée par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV pendant la période 2000-2002. Des détournements et des abus d'anorexigènes ont été signalés par plusieurs pays partout dans le monde ces dernières années.

78. En 2002, la fabrication déclarée de phentermine (1,1 milliard de S-DDD) représentait 58 % de celle des 14 stimulants inscrits au Tableau IV, celle d'amfépramone (215 millions de S-DDD) 11 %, celle de fenproporex (406 millions de S-DDD) 21 %, (voir la figure 13), enfin celle de mazindol (77 millions de S-DDD) et de phendimétrazine (63 millions de S-DDD) 7 % et celle de pémoline (37 millions de S-DDD), de benzphétamine (5 millions de S-DDD) et d'étilamphétamine (100 000 S-DDD) 3 %. Aucun pays n'a signalé avoir fabriqué d'autres stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV.

Figure 13. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2002



79. La phentermine est la principale substance du groupe des stimulants inscrits au Tableau IV, et sa part dans la fabrication totale de stimulants a beaucoup fluctué ces dernières années (entre 25 % et 76 %). Ainsi, au cours de la période 1991-1995, les quantités de phentermine fabriquées se sont élevées en moyenne à 9,5 tonnes par an, puis elles ont atteint un pic à 50 tonnes en 1996, avant de retomber à 30 tonnes en 1997. Aucune quantité n'a été fabriquée en 1998, mais les quantités produites ont régulièrement augmenté entre 1999 (2,6 tonnes) et 2002 (16 tonnes) avec une valeur maximale en 2001 (25,5 tonnes). Au cours de la période 2001-2002, les États-Unis (21,6 tonnes en 2001 et 12,4 tonnes en 2002) et l'Espagne (1,6 tonne en 2001 et 4,1 tonnes en 2002) en ont été les principaux fabricants, des quantités moindres ayant été fabriquées en 2001 par l'Allemagne et l'Italie. Il n'a pas été déclaré de fabrication en 2002.

80. Seize pays ont déclaré avoir exporté de la phentermine au moins une fois pendant la période 1998-2002. Ces dernières années, le Royaume-Uni a été le principal exportateur de cette substance (avec 1,9 tonne par an en moyenne pendant la période 1998-2002), suivi, dans l'ordre décroissant du volume des exportations, par les Pays-Bas, la Suisse, l'Australie et les États-Unis. En 2002, 12 pays et territoires ont déclaré avoir importé de la phentermine en quantités supérieures à 100 kg, mais le commerce international mondial de cette substance a, cette année-là, diminué de moitié pour tomber à 4,7 tonnes. Le principal importateur a été l'Australie (avec 25 % environ du total des importations mondiales) qui en a réexporté une proportion importante. Les importations de cette substance en Thaïlande ont diminué de plus de 50 % en 2002.

81. En 2002, la fabrication totale déclarée d'amfépramone, substance principalement utilisée comme anorexigène, a été d'environ 16 tonnes, et seul le Brésil a signalé en avoir fabriqué, en l'occurrence, le double des années précédentes. La Suisse et l'Italie, les deux fabricants traditionnels, n'ont pas déclaré de production en 2002. La Suisse en a été le premier exportateur, avec plus de 7 tonnes par an en moyenne entre 1998 et 2001, mais 2,4 tonnes seulement en 2002. Si l'Italie exporte la quasi-totalité des quantités qu'elle fabrique au Brésil, la fabrication est presque exclusivement destinée à la consommation intérieure. En 2002, les importations mondiales d'amfépramone ont beaucoup diminué, de près de 50 % (3,7 tonnes) et, bien que 15 pays aient déclaré en avoir importé en 2002, cinq seulement en ont importé plus de 200 kg: les États-Unis (888 kg), le Mexique (601 kg, pour la consommation intérieure), l'Allemagne (595 kg), la Suisse (358 kg) et le Chili (255 kg). Des tentatives de détournement des circuits de distribution licites et des cas de trafic ont été signalés dans plusieurs pays d'Asie et d'Europe ces dernières années.

82. Le fenproporex, substance principalement utilisée comme coupe-faim, a été placé sous contrôle international en 1986. Depuis, seuls le Brésil, la France et la Suisse ont déclaré en avoir fabriqué. En 2002, la production mondiale de fenproporex a atteint 8 tonnes. L'Allemagne a déclaré pour la première fois en avoir fabriqué 1,8 tonne (principalement pour l'exportation), tandis que le Brésil a signalé la fabrication de 4,2 tonnes, la France 1,1 tonne et l'Inde 935 kg. Au cours de la période 1995-1999, les quantités fabriquées en France ont beaucoup varié, tournant en moyenne autour de 1,3 tonne par an, ce qui constitue une forte baisse par rapport à la moyenne annuelle de près de 3 tonnes enregistrée entre

1992 et 1994. La France n'a pas signalé de fabrication de fenproporex en 2000-2001, mais a déclaré une production d'environ 1,1 tonne en 2002. La Suisse, qui avait déclaré fabriquer des quantités de fenproporex en augmentation constante depuis 1997 (jusqu'à 4,9 tonnes en 2000), n'a signalé aucune fabrication en 2001 ou 2002. Elle a exporté la totalité des quantités qu'elle avait fabriquées. En 2002, le Brésil a été le premier importateur de fenproporex (1,7 tonne), suivi de la Suisse (924 kg) et de l'Allemagne (584 kg). Depuis 1995, 14 autres pays, surtout d'Amérique latine et d'Europe méridionale, ont déclaré avoir importé des quantités de fenproporex supérieures à 1 kg.

83. Le mazindol a été fabriqué exclusivement au Brésil (82 kg par an en moyenne pour la période 1999-2002), la moitié environ étant destinée à la consommation intérieure et le reste exporté. Deux autres pays y ont signalé la fabrication de mazindol: la Pologne (25 kg en 1998 et 1 kg en 1999) et l'Argentine (22 kg en 2002). La consommation mondiale de cette substance a beaucoup diminué, tombant de 702 kg en 1998 à une moyenne annuelle de 145 kg pendant la période 1999-2002. Bien que 18 pays aient déclaré au moins une fois avoir importé du mazindol en quantités supérieures à 1 kg pendant la période 1998-2002, les principaux importateurs sont restés le Mexique (88 kg en 2002, exclusivement destinés à la consommation intérieure) et la Suisse (24 kg en 2002, réexportés). Le Brésil a également déclaré avoir exporté 22 kg de cette substance en 2002. Pendant la période 1998-2002, quatre autres pays ont déclaré en avoir exporté, à savoir l'Argentine, le Panama, la Pologne et le Royaume-Uni.

84. L'Italie, seul fabricant de phendimétrazine en 2002, en a produit cette année-là 4,4 tonnes. Les États-Unis n'ont déclaré en avoir fabriqué qu'en 1999 et 2001, et chaque fois en quantités relativement faibles (560 kg et 274 kg respectivement). La phendimétrazine fabriquée en Italie est surtout destinée à l'exportation (4,3 tonnes en 2002). Le Danemark, pour la première fois depuis cinq ans, a signalé en avoir exporté 42 kg en 2002. Les États-Unis sont traditionnellement le principal importateur de cette substance (3,2 tonnes en 2002). Depuis 1998, six autres pays ont déclaré des importations supérieures à 1 kg, la plus grande quantité (641 kg en 2002) étant imputable à la République de Corée.

85. Seuls les États-Unis ont déclaré avoir fabriqué de la benzphétamine depuis 1999, avec une production moyenne de 1,3 tonne en 2000 et 2001. La fabrication a nettement diminué en 2002 pour se situer à 389 kg. Bien que, par le passé, l'intégralité de la fabrication ait été destinée à la consommation intérieure, celle-ci n'a pas été calculée en 2002 pour les États-Unis, car les quantités fabriquées ont été ajoutées aux stocks. Aucune transaction internationale de cette substance n'a été signalée ces dernières années.

86. La pémoline, substance placée sous contrôle international depuis 1989, est utilisée pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention chez les enfants. Sa fabrication s'est établie à 8,7 tonnes en 1995, a fortement chuté, à hauteur de 4,6 tonnes, en 1997 et a été nulle en 1998. Seuls les États-Unis ont déclaré en avoir fabriqué en 2001 (35 kg). En 2002, ce pays, ainsi que la Suisse ont déclaré une production s'établissant au total à 1,4 tonne. Cette année-là, les principaux exportateurs ont été les Pays-Bas (449 kg), la Suisse (255 kg) et Israël (231 kg), et les principaux importateurs les États-Unis (381 kg), Israël (331 kg) et l'Argentine (218 kg).

La majeure partie des importations de ces pays étaient destinées à la consommation intérieure. Toujours en 2002, neuf autres pays ont déclaré avoir importé plus de 100 kg de pémoline.

87. Au cours des années 80 et au début des années 90, une partie importante des échanges internationaux de pémoline a été attribuée à quelques tentatives de détournement menées, au niveau de la fabrication et du commerce licites, par des trafiquants de drogues. Depuis 1993, les pays, en étroite collaboration avec l'Organe, sont parvenus à déjouer la plupart de ces tentatives.

88. La fabrication et le commerce des autres stimulants inscrits au Tableau IV ont été signalés sporadiquement. En 1999, la fabrication de pipradrol a été signalée par la France (20 kg). En 2002, l'Australie a déclaré avoir importé 2 kg de pipradrol et avoir fabriqué 3 kg d'étilamphétamine (pour la consommation intérieure). Aucune fabrication d'aminorex, de fencamfamine, de méfénorex, de mésocarbe ou de pyrovalérone n'a été signalée durant la période 1999-2002. Des transactions occasionnelles de fencamfamine, de méfénorex et de pipradrol ont été signalées, mais l'aminorex, la benzphétamine, l'étilamphétamine, le mésocarbe et la pyrovalérone n'ont fait l'objet d'aucun échange international.

Anxiolytiques de type benzodiazépine

89. En 1984, 33 benzodiazépines ont été inscrites au Tableau IV. Le midazolam y a été ajouté en 1990 et le brotizolam en 1995. Cette même année, le flunitrazépam a été transféré du Tableau IV au Tableau III.

90. Le nombre de pays et de territoires signalant la fabrication et/ou le commerce de benzodiazépines a très fortement augmenté. Depuis 1990, 184 pays et territoires ont

signalé au moins une fois la fabrication ou le commerce de ces substances en quantité supérieure à 1 kg. Ce n'est que récemment que des données complètes concernant la fabrication et le commerce de benzodiazépines ont été communiquées, lorsque plusieurs grands pays producteurs et exportateurs ont mis en place des mesures nationales de contrôle pour ces groupes de substances. Des données concernant les benzodiazépines sont communiquées par la Suisse seulement depuis 1997, par l'Autriche depuis 1998, par la Belgique depuis 1999 et par le Canada depuis 2001.

91. Vingt-deux benzodiazépines sont généralement classées parmi les anxiolytiques. La fabrication totale déclarée de ce groupe de substances, exprimée en S-DDD, a constamment augmenté entre 1996 et 2001/2002, pour atteindre une moyenne de près de 28 tonnes sur deux ans (voir la figure 14). La fabrication d'anxiolytiques de type benzodiazépine varie généralement en fonction de celle du diazépam, qui est la principale substance de ce groupe et qui représentait 47 % (soit 12,7 milliards de S-DDD) de la fabrication totale déclarée en 2002. Toujours en 2002, la part de l'alprazolam (6,3 milliards de S-DDD) a augmenté pour atteindre 23 %, tandis que celle du lorazépam (3,6 milliards de S-DDD) a représenté 13 % de la production totale. Celle de bromazépam, de chlordiazépoxide, de clorazépate et d'oxazépam s'est établie pour chacune de ces substances entre 1 % et 5 % (voir la figure 15). Les 14 autres substances de ce groupe (clobazam, clotiazépam, cloxazolam, dél原因azépam, loflazépate d'éthyle, fludiazépam, halazépam, kétazolam, médazépam, nordazépam, oxazolam, pinazépam, prazépam et tétrazépam) ont représenté chacune moins de 1 % de la fabrication totale déclarée exprimée en S-DDD. Aucune fabrication de camazépam n'a été déclarée en 2002. Comme le montrent les figures 16 et 17, la Chine et l'Italie ont été les principaux fabricants d'anxiolytiques de type benzodiazépine au cours de la période 1993-2002 et représentaient ensemble en 2002 près des deux tiers de la production mondiale.

Figure 14. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée, par substance, 1993-2002

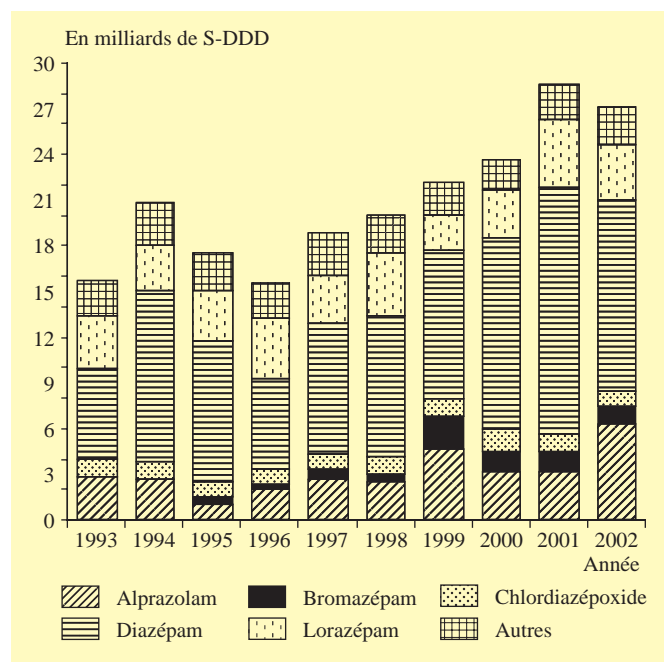


Figure 15. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2002

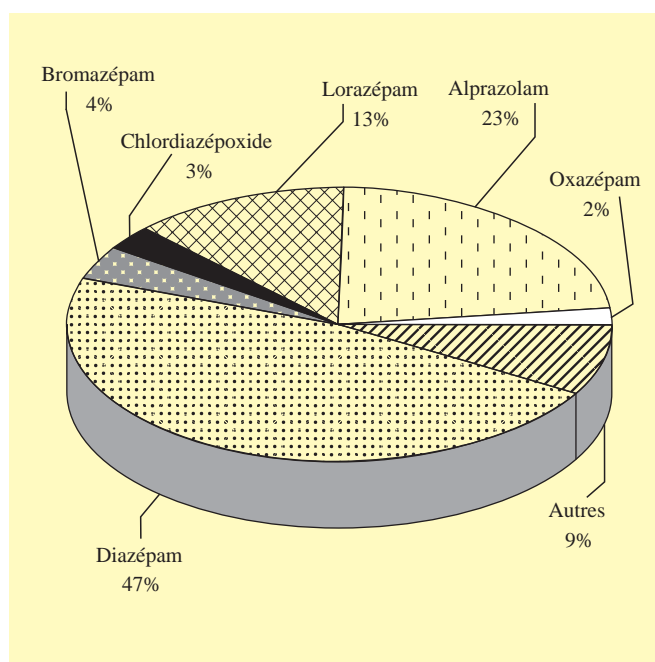


Figure 16. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des pays dans la fabrication totale déclarée, 2002

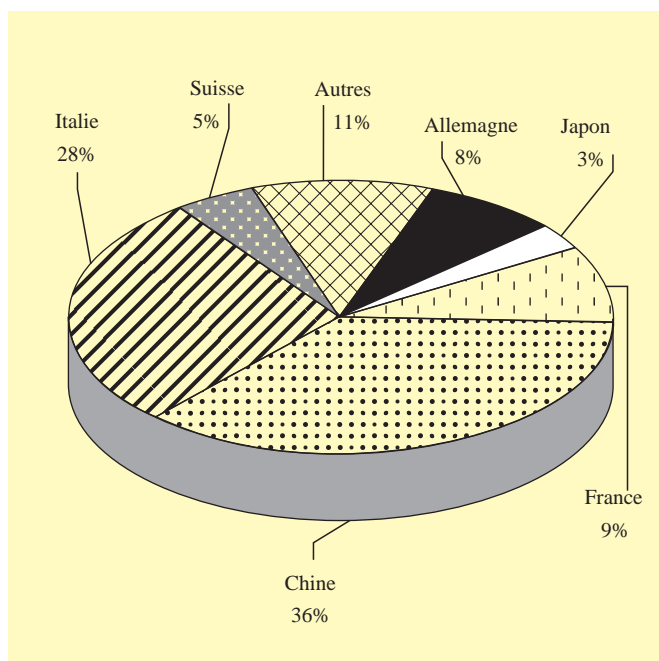
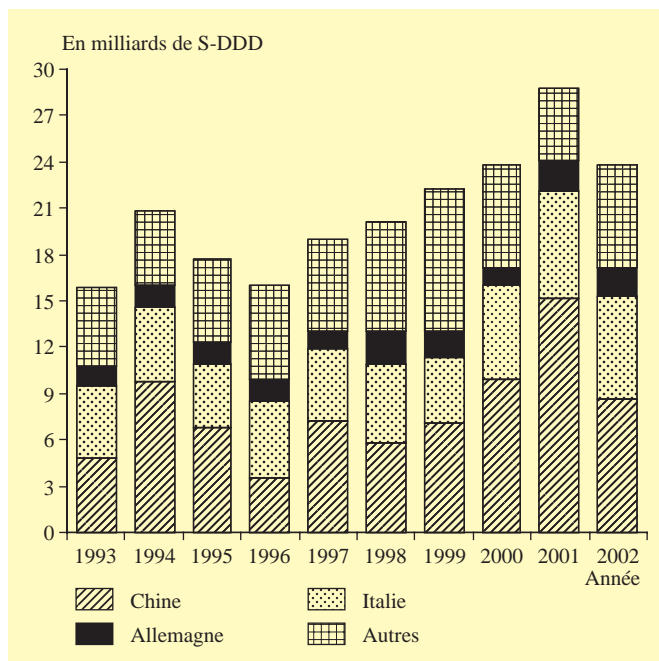
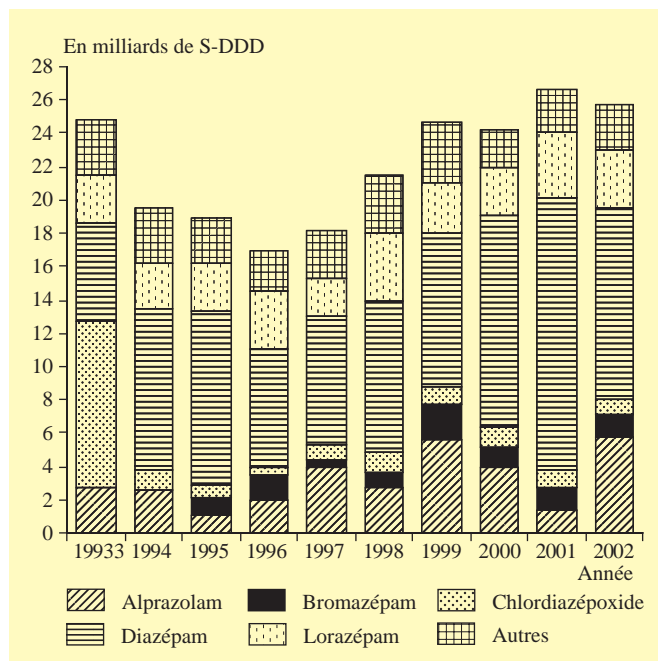


Figure 17. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication déclarée de quelques pays, 1993-2002



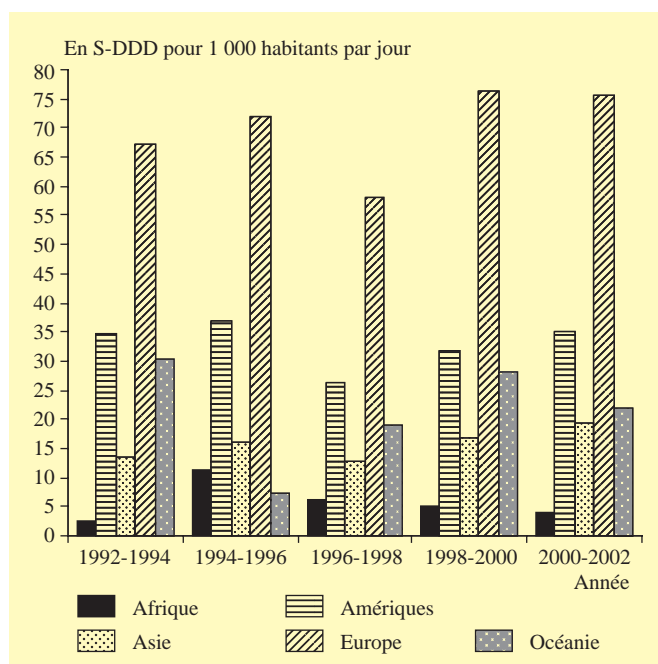
92. La consommation approximative, telle que calculée par l'Organe, a suivi la tendance de la fabrication (voir la figure 18). En 2002, la consommation totale de ce groupe de substances a atteint 25,7 milliards de S-DDD. La consommation nationale moyenne calculée d'anxiolytiques de type benzodiazépine est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir la figure 19). En 2002, la consommation observée dans les cinq pays européens où elle est la plus élevée a atteint en moyenne plus de 70 doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour.

Figure 18. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée*, par substance, 1993-2002



* Calculée sur la base des statistiques communiquées par les États, la consommation mondiale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD).

Figure 19. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation nationale moyenne de quelques pays, par région*, 1992-2002



* Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

93. Dans le passé, on a souvent constaté, principalement dans des pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, des tentatives de détournement de certains anxiolytiques de type benzodiazépine, en particulier de diazépam et de chlordiazépoxide, du commerce international au profit du trafic illicite de drogues. De nos jours, de tels détournements sont essentiellement opérés à partir des circuits de distribution intérieurs.

94. Le diazépam, qui est la substance la plus vendue du groupe des anxiolytiques de type benzodiazépine, est consommé partout dans le monde. Au cours de la période 1997-2000, la fabrication mondiale de diazépam a augmenté régulièrement, s'établissant en moyenne à plus de 100 tonnes par an. Après avoir atteint un niveau record de 163 tonnes en 2001, elle est tombée à 127 tonnes en 2002. La Chine, qui est de longue date le premier fabricant et exportateur de diazépam, a assuré plus de 60 % de la production mondiale en 2002. Les fluctuations de la production sont donc dues essentiellement à celles de la fabrication en Chine. Parmi les autres gros fabricants et exportateurs de ces dernières années figurent notamment l'Italie, l'Inde, la Suisse et le Brésil.

95. En Chine, la quantité de diazépam fabriquée en 2002 s'est établie à plus de 80 tonnes, soit 44 % de moins que l'année précédente (143 tonnes), ce qui équivaut aux quantités moyennes fabriquées avant 2001. Ce pays a de plus assuré en moyenne au moins un tiers des exportations mondiales de cette substance au cours de la période 1998-2002, c'est-à-dire 20 tonnes en moyenne, soit bien moins que la quantité déclarée au milieu des années 90 (67 tonnes, par exemple, en 1994).

96. En Italie, deuxième fabricant et exportateur de diazépam, la quantité fabriquée est passée de 16 tonnes en 2000 à 27 tonnes en 2002, et les exportations ont atteint 17 tonnes en 2002. En Inde, la fabrication recule depuis quelques années, puisqu'elle est tombée de 11 tonnes en moyenne pour la période 1998-1999 à 7,6 tonnes en 2000. Alors que les quantités fabriquées sont en baisse, ce pays a accru le volume de ses exportations, passant d'une moyenne de 1 tonne de diazépam par an de 1997 à 2001 à 2 tonnes en 2002. Pendant la même période, les quantités fabriquées au Brésil et en Suisse fluctuaient autour de 3 tonnes par an. La Suisse fabrique surtout pour l'exportation (près de 10 tonnes en 2002), mais 95 % des quantités fabriquées au Brésil ont été destinées à la consommation intérieure. Les seuls autres pays à avoir fabriqué du diazépam en 2002 sont les États-Unis (1 424 kg), la Pologne (883 kg), la Fédération de Russie (238 kg) et le Japon (52 kg).

97. En 2002, 116 pays et territoires ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de diazépam. En 2002, les principaux importateurs de cette substance, représentant un tiers du total des importations mondiales, ont été la Suisse (7 tonnes), les États-Unis (4,2 tonnes), le Danemark (3,3 tonnes) et l'Allemagne (3 tonnes). Les importations du Danemark et de la Suisse étaient destinées à la réexportation. L'Espagne, autrefois le principal importateur de diazépam, a réduit ses importations, qui sont passées de 29 tonnes en 1989 (principalement destinées à des fins vétérinaires) à 10 tonnes en 1997, puis à 1,4 tonne en 2002. La consommation mondiale de diazépam a été de 9,3 milliards de S-DDD en 2002. Selon les chiffres calculés de la consommation, le principal consommateur mondial est la Chine avec 5,7 milliards de S-DDD.

98. La fabrication totale déclarée d'alprazolam a varié au cours des dernières années, passant de 1,1 tonne en 1995 à 4,7 tonnes en 1999, pour retomber ensuite en moyenne à 3,3 tonnes durant la période 2000-2001, avant d'atteindre un niveau record de 6,3 tonnes en 2002. Ces fluctuations sont dues dans une large mesure à la variation des quantités fabriquées en Inde et aux États-Unis. En 2002, l'Inde a signalé la fabrication de 2 tonnes d'alprazolam, la plus grande quantité jamais déclarée. Les États-Unis, qui assuraient 60 % de la fabrication totale mondiale avant 1995, n'ont déclaré aucune fabrication pour 2000 et 2001 et une fabrication de 1,2 tonne pour 2002. La France et l'Italie ont fabriqué respectivement 1,3 et 1,2 tonne d'alprazolam, ce qui représente, avec les États-Unis et l'Inde, plus de 90 % de la production mondiale. Ces quatre pays ont également été les principaux exportateurs de cette substance en 2002, leur part ayant représenté plus de 70 % de l'ensemble des exportations.

99. En 2002, 67 pays et territoires de toutes les régions du monde ont déclaré avoir importé des quantités supérieures à 1 kg d'alprazolam. Le total des importations a fluctué entre 1,6 tonne en 1997 et une moyenne annuelle s'établissant à 3,4 tonnes pour la période 1998-2001, avant d'atteindre 4,9 tonnes en 2002 par suite, principalement, de l'augmentation des importations signalées par la Belgique et les États-Unis. En 2002, la Belgique (1,2 tonne), les États-Unis (947 kg), la Suisse (392 kg), l'Argentine (311 kg), l'Espagne (248 kg), la France (201 kg), le Japon (139 kg) et la Hongrie (133 kg) ont été les principaux importateurs d'alprazolam, assurant ensemble plus des trois quarts de l'ensemble des importations. La plus grande partie des importations en Belgique, en France et en Suisse a ensuite été réexportée. La consommation mondiale pendant la période 1998-2002 a été en moyenne de plus de 3 milliards de S-DDD, la consommation calculée la plus forte étant imputable aux États-Unis (1,2 milliard de S-DDD).

100. La fabrication totale déclarée de lorazépam est tombée de 11,1 tonnes en 2001 à 9 tonnes en 2002, soit un niveau comparable à la moyenne de la période 1998-2000. Ces fluctuations sont dues à des variations notables des quantités fabriquées en Allemagne et en Italie, les deux premiers fabricants de lorazépam, qui ont assuré, avec 4,4 et 3,2 tonnes respectivement en 2002, 85 % environ de la production déclarée. L'Inde a fait passer sa production à 1 tonne contre 500 kg environ ces dernières années. Les seuls autres pays ayant déclaré avoir fabriqué du lorazépam en 2002 sont la Pologne (190 kg), le Royaume-Uni (121 kg), le Brésil (26 kg), Israël (24 kg), la Slovaquie (13 kg) et l'Espagne (6 kg).

101. Les échanges internationaux de lorazépam se sont établis en moyenne à un peu plus de 10 tonnes par an au cours de la période 1998-2002. L'Italie, l'Allemagne et l'Irlande ont été les principaux exportateurs de cette substance au cours des dernières années et leur part a représenté plus de 80 % de l'ensemble des exportations en 2002. Des 77 pays qui ont importé plus de 1 kg de lorazépam au moins une fois entre 1997 et 2002, l'Irlande et les États-Unis figurent au premier rang, contribuant à eux deux pour 40 % environ du total des importations de cette substance durant la période 1998-2002. Les autres gros importateurs, en 2002, ont été la France (745 kg), l'Espagne (722 kg), le Royaume-Uni (645 kg) et l'Italie (620 kg). La consommation mondiale calculée a été en moyenne de 3,5 milliards de S-DDD pendant la période 1998-2002, le principal consommateur ayant été l'Allemagne (1 milliard de S-DDD).

102. La fabrication totale déclarée de bromazépam a beaucoup fluctué entre 1998 et 2002. Après avoir fortement augmenté par rapport à la moyenne annuelle de 6 tonnes enregistrée pour la période 1997-1998, elle a culminé à plus de 21 tonnes en 1999 pour tomber progressivement à 12 tonnes en 2002. La Suisse, avec 5,7 tonnes, est demeurée le premier fabricant de bromazépam, puisqu'elle a assuré près de 50 % de la fabrication mondiale en 2002. L'Italie et le Brésil sont les deux seuls autres gros fabricants de cette substance avec, en moyenne, pour la période 1999-2002, 4,2 tonnes et 1,6 tonne par an respectivement.

103. Les exportations mondiales de bromazépam ont atteint en moyenne 17 tonnes en 2002, les principaux exportateurs ayant été la Suisse (9,4 tonnes) et l'Italie (5,3 tonnes), qui ont, ensemble, assuré 65 % des exportations. Cette même année, sur les 82 pays qui ont déclaré avoir importé du bromazépam en quantités supérieures à 1 kg, quatre d'entre eux ont représenté 53 % des importations mondiales. Au cours de la période 1998-2002, l'intégralité des quantités importées par la Suisse et l'Italie a été réexportée; pour cette même période, la majeure partie des quantités importées par la France et par l'Allemagne a été destinée à la consommation intérieure. La consommation mondiale calculée de bromazépam a oscillé autour de 1,1 milliard de S-DDD par an au cours de cette période.

104. Ces dernières années, la fabrication totale déclarée de chlordiazépoxyde a fortement fluctué autour de sa moyenne annuelle pour la période 1997-2001 (36 tonnes). En 2002, cinq pays ont déclaré avoir fabriqué cette substance, dont la production totale déclarée est tombée à 28 tonnes. Ces fluctuations sont fonction des quantités fabriquées en Chine, en Italie et en Inde, les principaux fabricants, qui ont assuré 95 % de la fabrication mondiale en 2002. Alors que près de la moitié des 19 tonnes fabriquées en Chine en 2002 étaient destinées à la consommation intérieure, les 7 tonnes fabriquées en Italie ont été intégralement destinées à l'exportation. En Inde, la production a été essentiellement réservée au marché intérieur. La Chine et l'Italie, de même que la Suisse, autre grand exportateur de cette substance, ont assuré ensemble plus de 88 % des exportations mondiales en 2002.

105. Les échanges internationaux de chlordiazépoxyde se sont établis en moyenne à plus de 20 tonnes pour la période 1998-2002. Depuis 1997, 106 pays ont déclaré en avoir importé au moins une fois en quantités supérieures à 1 kilo. En 2002, les importations se sont chiffrées à 21 tonnes. Cette année-là, les principaux importateurs ont été la République islamique d'Iran (4 tonnes pour la consommation intérieure), la Suisse (3,4 tonnes destinées entièrement à la réexportation), l'Espagne (3,2 tonnes, dont 30 % destinés à la réexportation) et les États-Unis (1,6 tonne destinée à la consommation intérieure). Au cours de la période 1998-2002, la consommation mondiale s'est établie en moyenne à 1 milliard environ de S-DDD par an.

106. La fabrication mondiale d'oxazépam est restée relativement stable ces dernières années, atteignant en moyenne près de 30 tonnes par an pour la période 1998-2002. En 2002, les principaux fabricants ont été l'Italie (16,5 tonnes), la France (7,6 tonnes) et l'Inde (2,8 tonnes), qui, ensemble, ont assuré plus de 90 % de la production mondiale. Les échanges internationaux ont atteint en moyenne quelque 41 tonnes par an pendant la période 1998-2002. L'Irlande et la France ont été les principaux importateurs d'oxazépam et ont réexporté la majeure partie des quantités importées.

107. La fabrication totale déclarée de clorazépate s'est chiffrée à 8,6 tonnes en moyenne pour la période 1998-2002. En 2002, la France (7 tonnes) et l'Italie (1,2 tonne) ont assuré à elles deux plus de 90 % de l'ensemble de la production. Cette même année, le volume des échanges internationaux de clorazépate a augmenté de près de 69 % par rapport à 2000, 58 pays en ayant importé près de 13 tonnes. Au premier rang venaient l'Espagne (plus de la moitié pour la réexportation) et la France (exclusivement pour la réexportation). La fabrication totale déclarée de tétrazépam a représenté en moyenne 22 tonnes par an pendant la période 1998-2002, tandis que le commerce international de cette substance a fluctué entre 30 et 40 tonnes. La France en a été le plus gros fabricant, avec près de 90 % de la fabrication mondiale, ainsi que le principal exportateur, avec plus de la moitié du total. En 2002, 31 pays ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de tétrazépam.

108. En 2002, la fabrication totale déclarée de clotiazépam, de cloxazolam, de délrazépam, de loflazépate d'éthyle, de fludiazépam, de médazépam, de nordazépam, d'oxazolam et de pinazépam a augmenté ou est restée inchangée par rapport à 2001, le volume de toutes ces substances ayant progressé d'un tiers, passant de 679 millions à 912 millions de S-DDD. Globalement, la fabrication de clobazam, d'halazépam, de kétazolam et de prazépam (281 millions de S-DDD) a diminué en 2002 pour tomber à la moitié de ce qu'elle était en 2001.

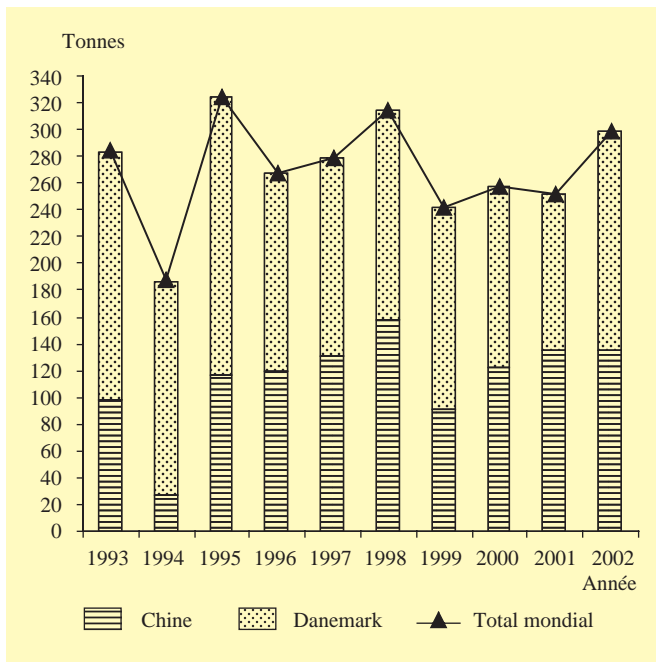
Autres anxiolytiques

Méprobamate

109. Du fait du remplacement progressif de cette substance par les benzodiazépines, la fabrication de méprobamate, seul anxiolytique inscrit au Tableau IV qui ne soit pas de type benzodiazépine, n'a cessé de reculer depuis la fin des années 70, chutant d'un niveau record de près de 1 000 tonnes à une moyenne annuelle égale à un peu plus d'un quart de ce volume au cours de la décennie 1993-2002. Hormis les quantités marginales fabriquées par l'Iraq en 1996 (110 kg) et par la Suisse en 1997 (56 kg), la Chine et le Danemark ont été, après 1998, les seuls fabricants de cette substance (voir la figure 20). La majeure partie de leur production a été exportée, ces deux pays ayant assuré 89,8 % des exportations mondiales pendant la période 1998-2002. En Chine, la fabrication s'est chiffrée entre 91 tonnes et 158 tonnes, avec une moyenne de 128 tonnes par an pendant cette même période, quant au Danemark, l'évolution a été du même ordre, avec une moyenne de 144 tonnes par an. Toujours pendant la période considérée, les stocks de méprobamate les plus importants ont été détenus par le Danemark, avec 33 tonnes en moyenne, et la France, avec 24 tonnes en moyenne. La Chine n'a pas déclaré de stocks de méprobamate.

110. Les importations de méprobamate se sont établies en moyenne à plus de 313 tonnes par an durant la période 1998-2002, 76 pays ayant déclaré en avoir importé au moins une fois. Au cours de cette même période, la France en a été le principal importateur, à hauteur de 92 tonnes par an en moyenne, destinées presque exclusivement à la consommation intérieure. En 2002, elle en a importé 85 tonnes, soit 26 % du total mondial. En 2002, les autres gros importateurs ont été l'Afrique du Sud (62 tonnes), Cuba (55 tonnes), la Hongrie (21 tonnes) et le Danemark (6 tonnes, principalement desti-

Figure 20. Méprobamate: fabrication totale déclarée, 1993-2002



nées à la réexportation). Les États-Unis n'ont pas déclaré d'importation de méprobamate en 2001 alors qu'au cours des années précédentes ils en avaient importé 20 tonnes par an en moyenne. En 2002, leurs importations ont atteint 25 tonnes, principalement pour la consommation intérieure.

Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine

111. Douze benzodiazépines sont généralement utilisées comme sédatifs-hypnotiques, à savoir le brotizolam, l'estazolam, le flunitrazépam (seule benzodiazépine inscrite au Tableau III), le flurazépam, l'haloxazolam, le loprazolam, le lormétazépam, le midazolam, le nimétazépam, le nitrazépam, le témazépam et le triazolam.

112. Au cours de la période 1997-2001, la fabrication totale déclarée de ces 12 substances a été en moyenne de 6,3 milliards de S-DDD par an et a ensuite augmenté pour atteindre 7,8 milliards de S-DDD en 2002, confirmant la tendance régulière à l'accroissement de la consommation de ce groupe de substances pendant la décennie 1993-2002. Entre 1998 et 2002, la Belgique, le Canada et la Suisse ont commencé à communiquer à l'Organe des statistiques sur la fabrication de benzodiazépines, ce qui a permis de faire concorder les chiffres de la consommation annuelle calculée avec ceux de la fabrication totale (voir les figures 21 et 22).

113. La consommation nationale moyenne calculée de sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine, exprimée en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour, est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir la figure 23).

114. En 2002, le lormétazépam (1,9 milliard de S-DDD), le brotizolam (1,3 milliard de S-DDD), le témazépam (1,2 milliard de S-DDD), le nitrazépam (1,2 milliard de S-DDD) et le triazolam (984 millions de S-DDD) ont représenté 84 % de la fabrication totale de sédatifs-hypnotiques de

Figure 21. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée par substance, 1993-2002

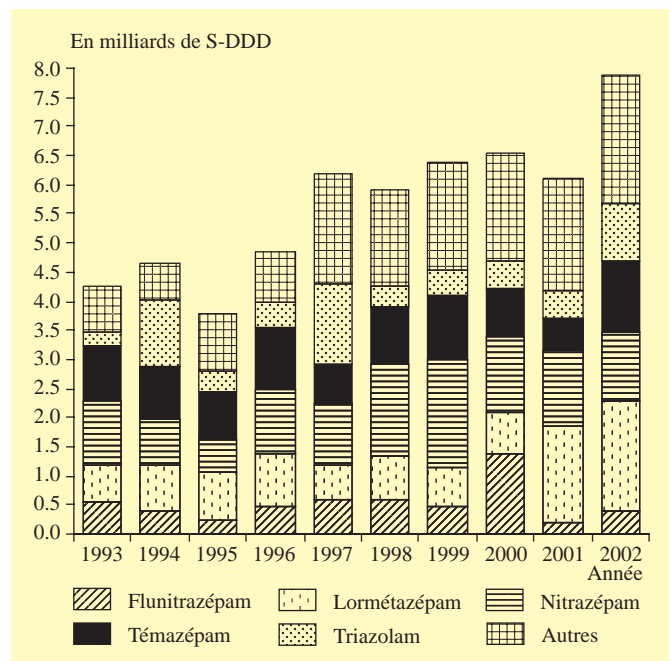
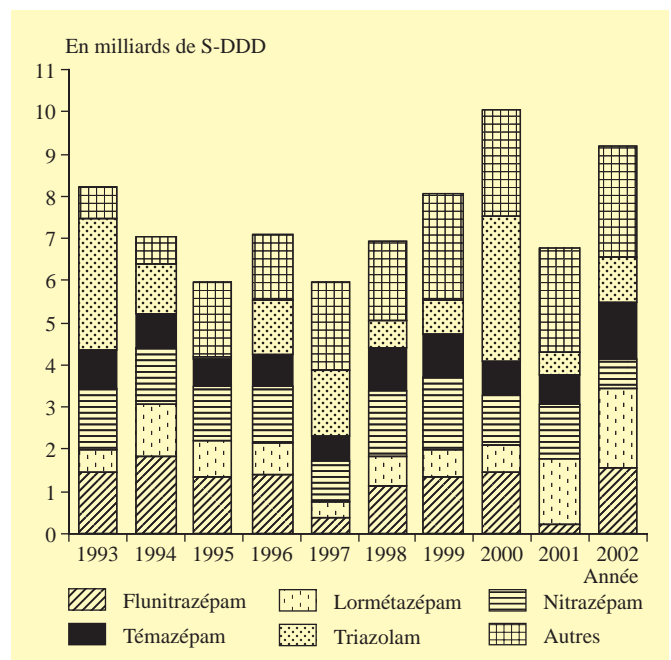


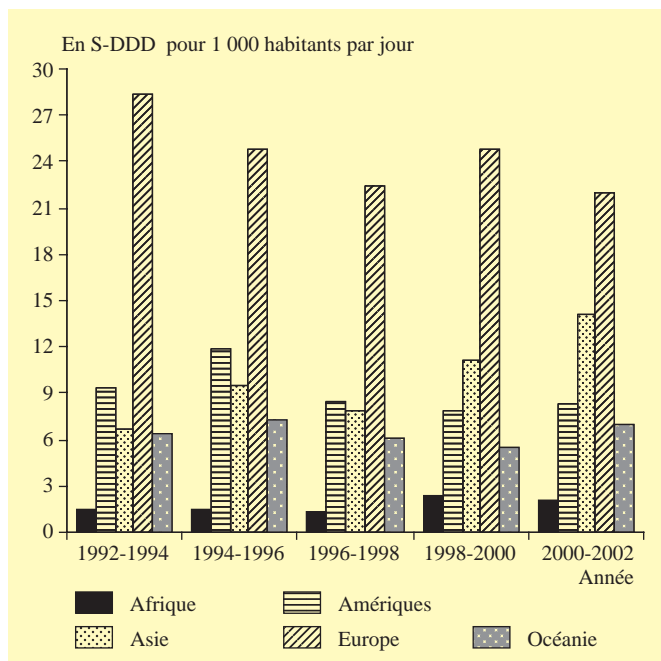
Figure 22. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée*, 1993-2002



* Calculée sur la base des statistiques communiquées par les États, la consommation mondiale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD).

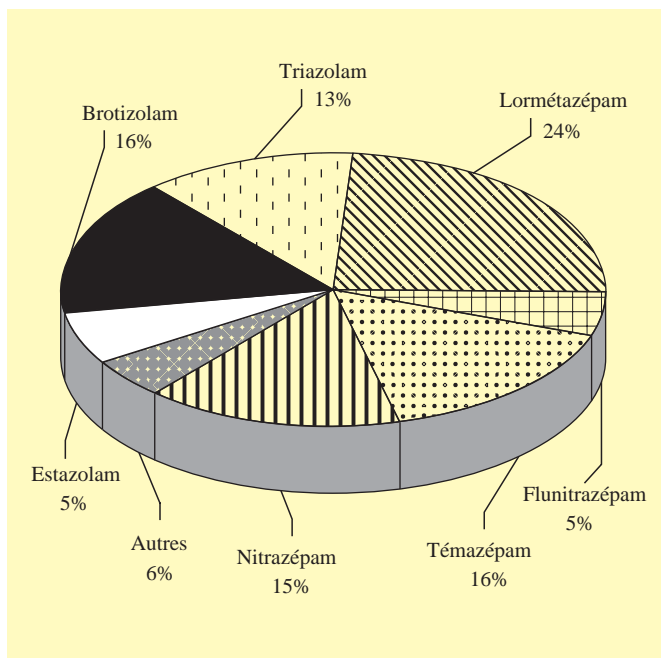
type benzodiazépine (voir la figure 24). Pendant la période 2000-2003, la fabrication de flunitrazépam n'a cessé de diminuer, tombant de 21 % (1,4 milliard de S-DDD) à 5 % (409 millions de S-DDD) du total. L'estazolam (433 millions de S-DDD), le midazolam (184 millions de S-DDD), le flurazépam (153 millions de S-DDD) et le loprazolam (122 millions de S-DDD) ont représenté ensemble 11 % du total. La

Figure 23. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation nationale moyenne*, par région, 1992-2002



* Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

Figure 24. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2002



fabrication d'haloxazolam et de nimétazépam a été inférieure à 1 % du total. L'Allemagne et l'Italie ont été les principaux fabricants de ce groupe de substances (voir les figures 25 et 26).

115. Des observations concernant le flunitrazépam, qui a été transféré du Tableau IV au Tableau III en 1995, figurent aux paragraphes 65 à 67 ci-dessus.

Figure 25. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication déclarée de quelques pays, 1993-2002

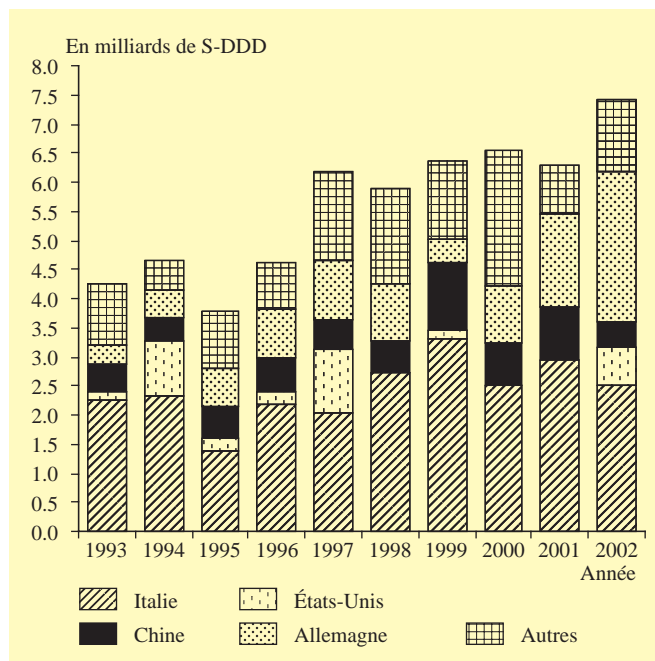
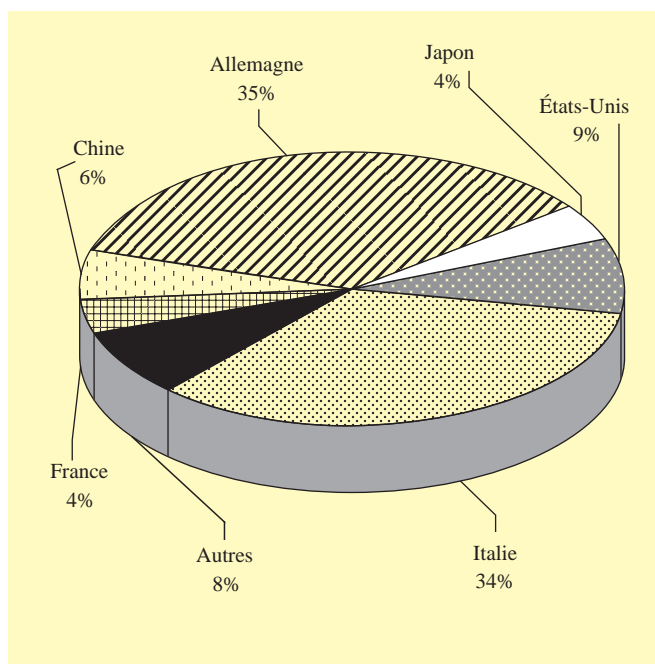


Figure 26. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part de quelques pays dans la fabrication totale déclarée, 2002



116. La fabrication de lormétazépam a régulièrement augmenté après 1991 et a atteint un maximum de 899 kg en 1996; après s'être établie en moyenne à 670 kg pendant la période 1997-2000, elle a enregistré un nouveau record de 1,9 tonne en 2002. Cette dernière hausse s'explique par la forte augmentation de la production de l'Allemagne, qui, avec 1,4 tonne en 2002, a pratiquement quadruplé sa production de 2000. Les seuls autres pays fabricants ont été l'Italie et la

Pologne avec 468 kg et 6 kg respectivement. L'Allemagne et l'Italie ont également été les plus gros exportateurs de lormétazépam, représentant ensemble près des deux tiers des exportations mondiales (1,8 tonne). Les importations de lormétazépam sont passées de 664 kg en 1997 à plus de 1,7 tonne en 2002. Les principaux importateurs de cette substance ces dernières années, principalement en vue d'une réexportation, ont été l'Espagne, la France, l'Italie, l'Irlande, la Belgique et l'Allemagne. Après être restée relativement constante à un niveau de quelque 630 millions de S-DDD pendant la période 1998-2000, la consommation mondiale a augmenté pendant la période 2001-2002 pour atteindre en moyenne 1 milliard de S-DDD, la consommation calculée la plus forte ayant été imputable à l'Italie et à la France.

117. En 1995, le brotizolam, hypnotique puissant dont la dose quotidienne déterminée à des fins statistiques (S-DDD de 0,25 mg) est la même que pour le triazolam, a été inscrit au Tableau IV de la Convention de 1971. La fabrication de cette substance a été signalée pour la première fois en 1997. En 2002, il en a été fabriqué 300 kg en Allemagne, seul pays à avoir déclaré une fabrication cette année-là. Pendant la période 1998-2002, 14 pays ont participé au commerce international de cette substance et le volume des importations a représenté en moyenne 180 kg par an. Les principaux exportateurs ont été l'Allemagne et l'Italie, le premier représentant environ 80 % des exportations mondiales en 2002 (146 kg). Les principaux importateurs ont été, le Japon (109 kg), la République de Corée (54 kg) et le Mexique (38 kg). Sur une consommation mondiale calculée de quelque 900 millions de S-DDD, le Japon (474 millions de S-DDD), l'Allemagne (380 millions de S-DDD) et le Mexique (140 millions de S-DDD) ont représenté ensemble 68 % de la consommation totale de cette substance en 2002.

118. Pendant la période 1993-2002, la fabrication déclarée de témazépam a fluctué entre 13,4 tonnes (en 1997) et 23 tonnes (en 1992). En 2002, elle a atteint le nouveau chiffre record de 25 tonnes. L'Italie, avec une fabrication déclarée de 22,5 tonnes en 2002, a été le plus gros producteur pendant toute cette période, représentant plus de 90 % de la production totale en moyenne. Les États-Unis ont fabriqué près de 1,4 tonne de témazépam en 2002. Pendant cette période de cinq ans, le seul autre pays fabricant a été la Pologne, qui a déclaré une production moyenne de plus de 700 kg par an.

119. Pendant la période 1998-2002, le volume du commerce international de témazépam s'est établi en moyenne à quelque 20 tonnes par an. L'Italie a été, et de loin, le plus gros exportateur de cette substance avec 80 % des exportations totales en 2002. Cette année-là, les autres grands pays exportateurs ont été l'Irlande (1,4 tonne), l'Allemagne (1,1 tonne) et la Finlande (501 kg). Pendant la période 1998-2002, 35 pays ont déclaré avoir importé du témazépam au moins une fois, et, en 2002, les principaux importateurs de cette substance ont été les États-Unis (11,7 tonnes), l'Irlande (1,8 tonne), l'Allemagne (1,6 tonne), le Royaume-Uni (1,6 tonne), l'Australie (1,5 tonne), le Canada (1,4 tonne), les Pays-Bas (1,4 tonne) et la Finlande (1,3 tonne), soit, ensemble, 86 % des importations mondiales. Si l'Allemagne, la Finlande et l'Irlande ont réexporté la majeure partie de leurs importations ces dernières années, les États-Unis et le Royaume-Uni ont utilisé le témazépam pour la consommation intérieure ou pour compléter leurs stocks. En 1995, les mesures de contrôle applicables au témazépam ont été renforcées au Royaume-Uni pour lutter contre les détournements

croissants vers le marché illicite dans ce pays⁶. En conséquence, les importations de témazépam ont beaucoup diminué, tombant d'un niveau record de 6,3 tonnes en 1994 à 1,3 tonne en 1996, après quoi elles ont fluctué pour atteindre un nouveau record de 7,3 tonnes en 1998 avant de retomber progressivement les années suivantes. La consommation mondiale a été en moyenne de quelque 780 millions de S-DDD pendant la période 1998-2002, les principaux consommateurs, selon les calculs, ayant été l'Allemagne, les États-Unis et les Pays-Bas.

120. Le triazolam est un hypnotique puissant et c'est, avec le brotizolam, la substance psychotrope dont la dose quotidienne déterminée à des fins statistiques est la plus faible (0,25 mg). La fabrication totale déclarée de triazolam a atteint un niveau record de 539 kg (2,2 milliards de S-DDD) en 1988. Les débats qui ont eu lieu au début des années 90 sur l'usage médical du triazolam ont eu d'importantes répercussions sur le marché de cette substance, dont la fabrication a considérablement diminué (de 90 %) pour tomber à 55 kg en 1992. Depuis lors, elle a régulièrement augmenté pour s'établir à 233 kg en 2002. Ces fluctuations, au début et vers le milieu des années 90, ont été en grande partie le reflet des fluctuations du niveau de la fabrication et des stocks aux États-Unis.

121. En 2002, les États-Unis n'avaient pas déclaré de fabrication de triazolam depuis 1997, année pendant laquelle ils en avaient produit 271 kg. Ce pays est redevenu le plus gros fabricant en 2002 (136 kg), représentant 58 % de la fabrication mondiale de triazolam. Les seuls autres pays à avoir déclaré une fabrication de triazolam ont été l'Italie (49 kg), la France (42 kg), le Japon (13 kg) et la Chine (6 kg). Les États-Unis sont demeurés le premier exportateur, avec 92 kg en 2002, avant la Belgique, la France et l'Italie. Les importations du Japon (103 kg), de la Belgique (92 kg, principalement en vue d'une réexportation), de l'Italie (20 kg) et de la République de Corée (17 kg) ont représenté 83 % du total des importations en 2002. Le niveau de la consommation mondiale calculée de triazolam s'est établi à 55 millions de S-DDD en moyenne pendant la période 1998-2002. Les principaux pays consommateurs sont restés la Chine, l'Italie et le Japon.

122. Après avoir fortement fluctué au début des années 90, la fabrication de nitrazépam est passée progressivement de 2,7 tonnes en 1995 à 9,4 tonnes en 1999. La tendance s'est ensuite inversée et la production mondiale a chuté (de 30 %) pour s'établir à 6,5 tonnes en moyenne en 2000-2001 puis à 5,8 tonnes en 2002. Cette instabilité est imputable aux fluctuations observées dans les niveaux de fabrication en Italie et en Suisse. L'Italie a fabriqué 2,1 tonnes de nitrazépam en 2002, soit une baisse de deux tiers par rapport à l'année précédente. La Suisse a déclaré en avoir fabriqué 1,5 tonne en 1999, mais n'a pas déclaré de fabrication pour les trois années suivantes. Les seuls autres fabricants de nitrazépam en 2002 ont été l'Inde (2,1 tonnes), la Chine (1,4 tonne) et la Fédération de Russie (248 kg).

123. Les échanges internationaux annuels de nitrazépam ont été en moyenne de quelque 6 tonnes au cours de la période 1998-2002. En 2002, l'Italie (avec 2,7 tonnes) en a

⁶ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.96.XI.1), par. 113.

été le plus gros exportateur, représentant 77 % du total des exportations. Depuis 1998, 72 pays ont déclaré au moins une fois des importations de nitrazépam supérieures à 1 kg. En 2002, le Japon a été le principal importateur de cette substance, avec 671 kg, suivi par le Royaume-Uni (356 kg), Cuba (350 kg), les Pays-Bas (317 kg), la Hongrie (216 kg), l'Allemagne (206 kg) et le Canada (205 kg).

124. En 2002, la fabrication totale d'estazolam (810 kg) a diminué des deux tiers par rapport à la moyenne annuelle de la période 1999-2001. Cette diminution a eu pour cause la réduction des quantités fabriquées par la Chine, jusqu'alors principal fabricant de cette substance (destinée à la consommation intérieure). En 2002, les seuls autres pays qui en ont fabriqué sont le Japon (489 kg), la Chine (338 kg), la Pologne (300 kg), les États-Unis (116 kg) et l'Italie (56 kg). Ces dernières années, les principaux exportateurs ont été le Japon, l'Italie et les Pays-Bas. Sur les 10 pays important cette substance, le Brésil, les États-Unis et le Portugal ont représenté 55 % du total des importations en 2002.

125. En 2002, la fabrication totale déclarée de midazolam a atteint 3,7 tonnes, soit un peu plus du tiers du niveau record de 10 tonnes enregistré en 1999. Cette forte chute a eu pour cause principale le recul brutal de la fabrication en Chine, qui est passée de 6,9 tonnes en 1999 à 16 kg en 2000-2002. Depuis 2000, la Suisse est le plus gros producteur de midazolam, avec une fabrication déclarée de 2,5 tonnes en 2002. Les échanges internationaux de midazolam ont continué d'augmenter en 2002, et ces dernières années les plus gros exportateurs de cette substance ont été Israël et la Suisse.

126. Après avoir fluctué entre 6 et 11 tonnes au cours de la période 1998-2000, la fabrication totale déclarée de flurazépam est tombée à 4,6 tonnes en 2002. Cette forte baisse a été due à l'arrêt de la fabrication de cette substance au Brésil et en Suisse et à la réduction de sa fabrication en Italie. La production italienne en 2002 (4,6 tonnes) a représenté plus de 99 % de la fabrication totale. Le seul autre fabricant de flurazépam en 2001 a été la Chine (10 kg). Le volume des exportations et des importations a été marqué par des fluctuations semblables. Le Canada, les États-Unis et la Suisse ont été les principaux importateurs de flurazépam au cours de la période 1998-2002, représentant ensemble 45 % du total des importations en 2002.

127. La fabrication totale déclarée de loprazolam a été de 122 kg en 2002. La France a été le seul fabricant et le principal exportateur de cette substance. Le Royaume-Uni (25 kg en 2000) a été le seul autre fabricant ces dernières années. En 2002, les principaux importateurs de loprazolam ont été l'Espagne (16 kg), le Royaume-Uni (16 kg) et le Portugal (12 kg), qui ont représenté ensemble 68 % du total des importations.

Antiépileptiques de type benzodiazépine

Clonazépam

128. Le clonazépam est la seule benzodiazépine qui soit généralement utilisée comme antiépileptique. La fabrication totale déclarée de cette substance a fluctué autour d'une moyenne annuelle de 3,8 tonnes pendant la période 1998-2002. Ces fluctuations ont reflété les variations de la fabrication annuelle des principaux pays fabricants, à savoir

l'Italie et la Suisse, qui ont déclaré 1,8 et 1,3 tonne de clonazépam respectivement, soit, ensemble, 87 % de la production totale en 2002. Les seuls autres fabricants de cette substance au cours de la période 1998-2002 ont été le Brésil, la Chine, les États-Unis, l'Inde, Israël et la Pologne. Les échanges mondiaux de clonazépam sont passés progressivement de 1,5 tonne en 1997 à environ 4,8 tonnes en 2002. Depuis 1998, 90 pays ont déclaré des importations de clonazépam au moins une fois. Les États-Unis (990 kg), le Brésil (732 kg), Israël (420 kg), la France (350 kg), la Suisse (296 kg), l'Italie (266 kg), la République islamique d'Iran (230 kg), le Mexique (230 kg), l'Argentine (198 kg), le Canada (192 kg) et le Japon (118 kg) en ont importé plus de 100 kg en 2002, leurs importations combinées ayant représenté 81 % du total. La consommation mondiale calculée a représenté en moyenne plus de 400 millions de S-DDD pendant la période 1998-2002, le principal consommateur ayant été les États-Unis.

Sédatifs-hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique

Allobarbital, barbital, butobarbital, méthylphénobarbitol, phénobarbitol, secbutabarbitol et vinylbital

129. Les sept barbituriques inscrits au Tableau IV sont, du point de vue pharmacologique, proches de ceux qui sont inscrits au Tableau III. Cinq d'entre eux, à savoir l'allobarbitol, le barbital, le butobarbitol, le secbutabarbitol et le vinylbital, sont des barbituriques à action intermédiaire qui sont utilisés principalement comme hypnotiques pour le traitement des insomnies rebelles. Ils ne sont plus utilisés comme sédatifs de jour. Les deux autres, le méthylphénobarbitol et le phénobarbitol, ont d'autres propriétés et sont également utilisés comme antiépileptiques (barbituriques à action prolongée). Le barbital, le méthylphénobarbitol et le phénobarbitol figuraient déjà au Tableau IV lors de l'adoption de la Convention de 1971, mais les quatre autres substances y ont été inscrites en 1987. La plus largement utilisée de ces substances est le phénobarbitol, considéré comme le médicament de prédilection pour le traitement de l'épilepsie. Cette substance figure également sur la liste modèle OMS des médicaments essentiels.

130. La fabrication totale déclarée de ces barbituriques (pour les utilisations médicales directes et la fabrication de substances non psychotropes) a progressivement augmenté pour atteindre 653 tonnes en 1998 (5,4 milliards de S-DDD) avant de se stabiliser à quelque 4 milliards de S-DDD. Depuis 1997, dans l'ordre décroissant, la Hongrie, la Pologne et le Danemark sont les pays où les taux calculés d'utilisation de sédatifs-hypnotiques du type barbiturique ont été les plus élevés, représentant en moyenne entre 1 et 3 S-DDD pour 1 000 habitants et par jour. En ce qui concerne les antiépileptiques de type barbiturique inscrits au Tableau IV, la Bulgarie et l'Ukraine ont été parmi les pays où la consommation de phénobarbitol a été la plus forte depuis 2000, avec une moyenne de 18 et 41 S-DDD pour 1 000 habitants et par jour respectivement, tandis que la consommation de méthylphénobarbitol a été la plus importante en Croatie (6,4) et en Slovaquie (1,06). Pendant la période 1998-2002, la fabrication de phénobarbitol a représenté en moyenne plus de 93 % de la fabrication totale de barbituriques inscrits au Tableau IV (exprimée en doses quotidiennes déterminées). Venait ensuite le barbital, avec 5 % de la fabrication totale, suivi par le

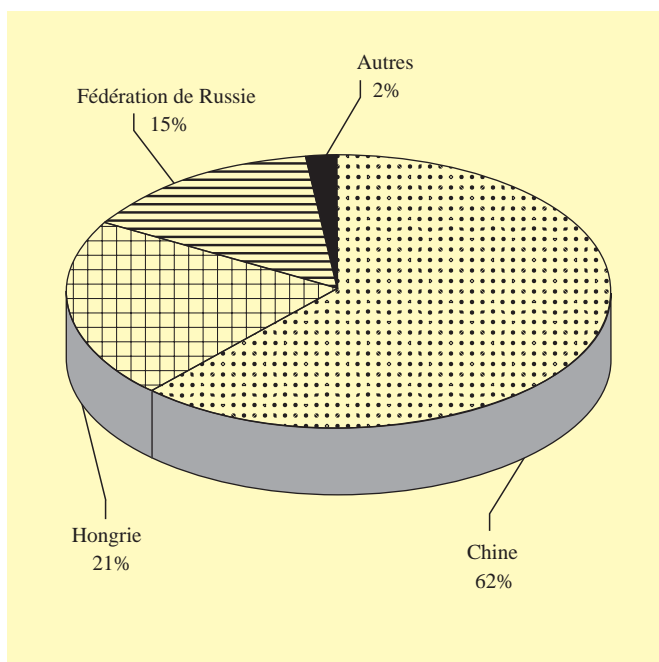
méthylphénobarbital et l'allobarbital. Aucune fabrication de vinylbital n'a été signalée depuis 1996, et aucune de butobarbital depuis 1999.

131. La répartition de la fabrication totale déclarée de barbituriques du Tableau IV en 2002, par pays producteur, est illustrée à la figure 27.

132. La fabrication totale annuelle déclarée de phénobarbital s'est élevée à 376 tonnes en moyenne pendant la période 1999-2002 après avoir culminé à 508 tonnes en 1998. La production des deux principaux fabricants, la Chine et la Hongrie, a représenté en moyenne 97 % de la production mondiale ces dernières années (voir la figure 28). Les quantités fabriquées par la Chine pendant la période 1998-2002 ont atteint quelque 255 tonnes par an en moyenne, soit 60,5 % de la production totale de cette substance en 2002. Cette même année, la Hongrie a exporté la majeure partie des 81 tonnes de phénobarbital qu'elle avait fabriquées. Les autres pays ayant fabriqué cette substance depuis 1997 sont notamment l'Inde, la Fédération de Russie, le Japon et la Suisse. L'Allemagne, le Brésil, l'Iraq, l'Italie et le Kazakhstan ont également déclaré avoir fabriqué cette substance, mais en bien plus petites quantités.

133. Depuis 1997, 52 pays ont signalé des exportations de phénobarbital et le total des exportations a fluctué entre 264 et 366 tonnes, la Chine et la Hongrie représentant jusqu'à 70 % du total. La Hongrie, principal exportateur de phénobarbital depuis les années 70, a écoulé sur le marché des quantités relativement stables, soit 120 tonnes en moyenne par an pendant la période 1996-2001; ses exportations ont atteint le chiffre record de 143 tonnes en 1997 avant d'accuser une chute marquée en 2002 (78 tonnes). Les exportations de phénobarbital de la Chine, en revanche, ont été extrêmement instables et ont varié entre 25 et 185 tonnes pendant la période 1993-2002. En 2002, la Chine a exporté 117 tonnes de cette substance, soit 41 % des exportations mondiales.

Figure 27. Barbituriques inscrits au Tableau IV: fabrication totale déclarée, par pays, 2002



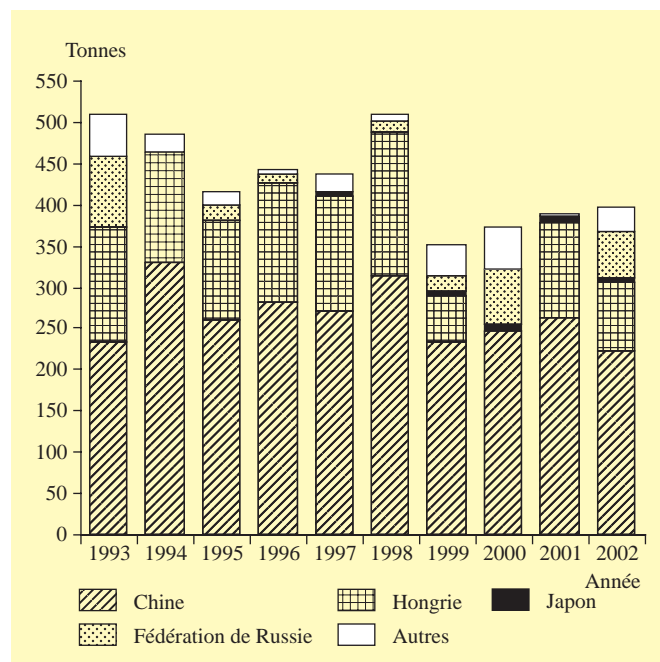
La même année, les autres grands exportateurs ont été l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni et la Suisse.

134. Le phénobarbital continue d'être l'une des substances psychotropes les plus commercialisées. De 1998 à 2002, 167 pays et territoires ont déclaré en avoir importé au moins une fois. En 2002, les importations déclarées ont représenté au total 266 tonnes, et les principaux importateurs ont été le Brésil (35 tonnes), la Suisse (20 tonnes, principalement pour la réexportation), l'Allemagne (19 tonnes, principalement pour la réexportation) et l'Ukraine (17 tonnes). Ces dernières années, le Danemark, les États-Unis, la Fédération de Russie, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont également déclaré des importations de quantités relativement importantes de phénobarbital.

135. Le barbital est utilisé non seulement en médecine en tant que sédatif-hypnotique, mais aussi dans l'industrie pour la fabrication de substances ou produits non psychotropes. La consommation mondiale calculée, aussi bien pour la médecine que pour l'industrie, est tombée de 144 tonnes en 1998 à 88 tonnes en 2002. Les pays où la consommation par habitant de cette substance a été la plus forte ont été la Bulgarie, la Chine, le Danemark et le Japon. La fabrication totale déclarée de barbital a chuté pendant la période 1993-2002, les 87 tonnes déclarées cette dernière année ne représentant qu'un tiers de la production totale de 1992. En dépit de la baisse de la production, la Chine est demeurée le principal fabricant avec 95 % du total en 1992. Le Japon a été l'autre fabricant principal de barbital, avec un chiffre de 2 tonnes en moyenne au cours de la période 1998-2002. Les autres fabricants ont notamment été le Danemark, les États-Unis et le Royaume-Uni.

136. Après 1997, le volume de la fabrication et du commerce de barbital a chuté, tombant de 72 tonnes en 1998 à 17 tonnes en 2002. En 2002, trois pays ont déclaré avoir exporté plus de 200 kg de barbital, les exportations les plus

Figure 28. Phénobarbital: fabrication totale déclarée, 1993-2002



importantes ayant été effectuées par l'Allemagne et la Chine. Pendant la période 1998-2002, 52 pays ont importé du barbital au moins une fois. Jusqu'en 2001, le plus gros importateur a été l'Allemagne, presque toutes ses importations étant destinées à être réexportées. En 2002, les principaux importateurs ont été le Danemark, les États-Unis, la France et le Japon, représentant 7,4 des 9,9 tonnes d'importations mondiales pendant l'année.

137. Près de 8 tonnes de méthylphénobarbital ont été fabriquées en Allemagne en 1990. Depuis, la Suisse a été le seul pays à fabriquer cette substance; sa production a fluctué tout en suivant une tendance à la baisse, et elle est tombée de 9,5 tonnes en 1997 à 3 tonnes en 2002, dont la moitié environ a été réexportée. Cette année-là, les deux seuls autres pays à avoir fabriqué du méthylphénobarbital ont été les États-Unis et l'Inde, qui en ont déclaré 749 kg et 1,1 tonne respectivement. Ces dernières années, la consommation calculée de méthylphénobarbital a été la plus forte en Croatie et en Slovaquie.

138. Le commerce international de méthylphénobarbital a suivi la baisse de la fabrication de cette substance. Sur les neuf pays qui ont déclaré des exportations de méthylphénobarbital au cours de la période 1998-2002, la Suisse occupe de loin la première place à hauteur de 83 % environ du total des exportations. En 2002, les autres grands exportateurs de cette substance ont été l'Allemagne et l'Inde (1,2 tonne). Dix-neuf pays ont importé au moins une fois de cette substance au cours de cette même période. La Croatie, l'Italie et la Slovaquie ont été les principaux importateurs réguliers de méthylphénobarbital, plus de la moitié du total des importations ayant été absorbée par la Croatie. L'Allemagne, l'Argentine, l'Australie et les Pays-Bas, notamment, ont aussi importé du méthylphénobarbital ces dernières années. Depuis 1998, année pendant laquelle ils ont signalé avoir importé 1 tonne de cette substance, les États-Unis n'ont pas déclaré d'importation de méthylphénobarbital.

139. Depuis que le Danemark et la Pologne ont cessé de fabriquer de l'allobarbital en 1994 et 1995 respectivement, l'Allemagne est le seul pays à avoir déclaré la fabrication de cette substance ces dernières années. Sa production a sensiblement augmenté, passant de 393 kg en 1998, année où elle a recommencé à en fabriquer, à 1,6 tonne en 2002. Avant 1998, l'Allemagne avait déclaré la fabrication d'allobarbital pour la dernière fois en 1993 (4,5 tonnes). Les exportations totales se sont élevées en moyenne à 2,7 tonnes par an pendant la période 1998-2002, l'Allemagne ayant été le plus gros exportateur avec près des trois quarts du total mondial. Les autres grands exportateurs d'allobarbital ces dernières années ont été la Suisse et le Danemark. La Hongrie a, pour la première fois depuis 1998, déclaré avoir exporté 700 kg de cette substance. Seize pays ont importé de l'allobarbital au moins une fois pendant la période 1998-2002. Cette dernière année, les principaux importateurs ont été la Hongrie (principalement pour la réexportation), l'Allemagne, la Pologne, la Turquie et la Suisse. Selon les calculs, la consommation mondiale d'allobarbital s'est établie à 1 tonne en 2002, soit 60 % de moins qu'en 2000. Cette diminution s'explique par la réduction de la consommation en Hongrie et en Pologne, qui sont les deux pays où la consommation calculée par habitant avait été la plus forte ces dernières années.

140. Depuis 1991, seule l'Allemagne a déclaré avoir fabriqué du secbutobarbital, encore que la quantité produite en 2001 (22 kg) ait représenté moins de 3 % de la quantité produite en 1999 (750 kg), ce qui peut s'expliquer en partie par la contraction des échanges commerciaux de cette substance et le gonflement des stocks mondiaux. En 2002, toutefois, la production de l'Allemagne a progressé, passant à 144 kg. La même année, les États-Unis ont déclaré, pour la première fois depuis 1989, la fabrication de secbutobarbital (509 kg), soit 78 % environ du total mondial. L'Allemagne, les États-Unis, le Liban et la Suisse sont les seuls pays ayant déclaré avoir fait le commerce de cette substance ces dernières années et, en 2002, le Royaume-Uni s'est joint à eux pour la

Figure 29. Barbituriques inscrits aux Tableaux II, III et IV: fabrication totale déclarée, par substance, 2002

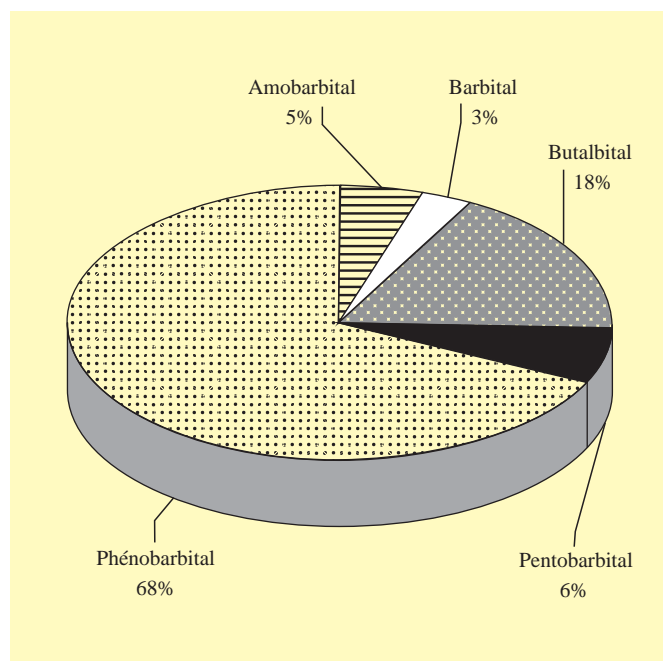
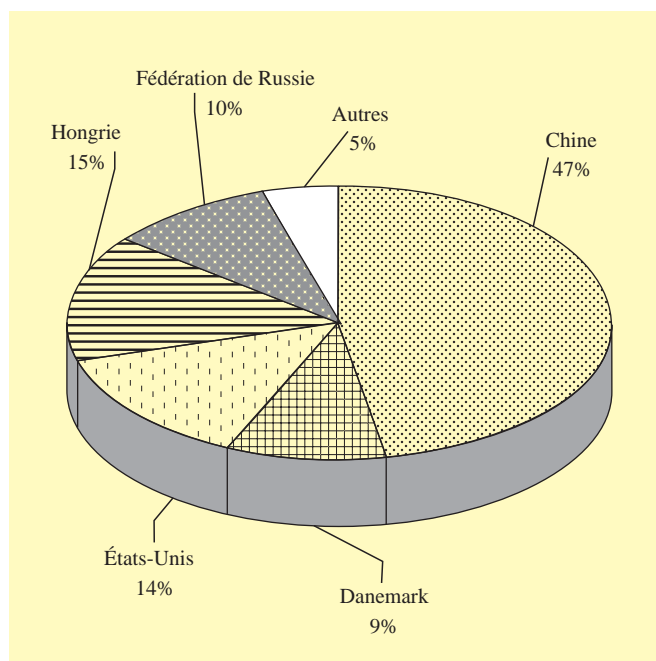


Figure 30. Barbituriques inscrits aux Tableaux II, III et IV: fabrication totale déclarée, par pays, 2002



première fois. La même année, les États-Unis ont déclaré des importations représentant environ 50 % des importations mondiales de secbutobarbital (95 kg). Ces dernières années, c'est au Liban où la consommation calculée a été la plus forte, avec 0,2 S-DDD pour 1 000 habitants depuis 2000.

141. Ces dernières années, deux pays seulement, l'Allemagne et le Danemark, ont signalé avoir fabriqué du butobarbital. Le Danemark avait déclaré en avoir fabriqué pour la dernière fois en 1998 (1,3 tonne). Bien que l'Allemagne et la Hongrie aient à l'occasion importé de très grandes quantités de butobarbital avant 1999, la France était le principal importateur habituel, avec 124 kg par an en moyenne entre 1997 et 2001. Le volume du commerce international de butobarbital a diminué d'environ 98 % entre 1998 et 2002 par suite, principalement, du très net fléchissement des importations et des exportations du Danemark, de la Hongrie, du Royaume-Uni et de la Thaïlande. En 2002, l'Allemagne, la Belgique, la Jordanie, les Pays-Bas, la République tchèque et la Slovaquie n'ont importé qu'une très petite quantité de butobarbital, à savoir 100 kg en tout. Cette tendance à la baisse a été constatée aussi en ce qui concerne la consommation calculée, l'utilisation par habitant en Hongrie et en République tchèque étant tombée de 0,8 S-DDD pendant la période 1997-1999 à 0,06 pendant la période 2000-2002.

142. Des 12 barbituriques inscrits aux Tableaux II, III et IV de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes, trois, à savoir le phénobarbital, le butalbital et le pentobarbital, ont représenté en 2002 92 % de la fabrication totale déclarée (voir la figure 29). En 2002, dans l'ordre décroissant des quantités fabriquées, la Chine, la Hongrie, les États-Unis, la Fédération de Russie et le Danemark ont représenté 95 % de la fabrication de l'ensemble du groupe des barbituriques (voir la figure 30).

Autres sédatifs-hypnotiques

143. Trois substances du groupe des sédatifs-hypnotiques inscrits au Tableau IV, l'ethchlorvynol, l'éthinamate et le

méthypylone, ne sont ni des barbituriques ni des benzodiazépines. Toutes trois sont inscrites au Tableau IV depuis l'adoption de la Convention de 1971.

144. Les États-Unis ont été le seul pays à déclarer sporadiquement la fabrication et l'exportation d'ethchlorvynol; ils en ont fabriqué 857 kg en 1991, 9 tonnes au total (18 millions de S-DDD) durant la période 1994-1996, et 1,3 tonne en 1999. Les quantités produites ont essentiellement été destinées à la consommation intérieure. La consommation mondiale calculée d'ethchlorvynol (uniquement aux États-Unis) a rapidement diminué, tombant d'un niveau record de 2,2 millions de S-DDD en 1998 à zéro depuis 2001. La fabrication d'éthinamate a été déclarée pour la dernière fois par l'Allemagne en 1988 (500 kg), et celle de méthypylone par les États-Unis en 1990 (2,1 tonnes). Aucun échange international d'éthinamate ou de méthypylone n'a été signalé depuis 1991.

145. En 2001, deux nouvelles substances ont été incluses dans le groupe de sédatifs-hypnotiques inscrits au Tableau IV: l'acide *gamma*-hydroxybutyrique (GHB) et le zolpidem. Les données qui ont été communiquées au sujet du GHB ne sont pas encore suffisamment complètes pour permettre une interprétation statistique. Des informations concernant le zolpidem ont été fournies par plusieurs pays pour 2001 et 2002. Le principal fabricant est la France, avec 96 % de la production mondiale (51 tonnes). Les autres pays qui fabriquent du zolpidem sont la République tchèque, l'Argentine, l'Allemagne, la Slovaquie, la Chine et la Hongrie. Le principal exportateur est également la France, avec 93 % du total mondial (35,5 tonnes).

Analgsiques

146. La léfétamine est le seul analgsique inscrit au Tableau IV. Ni fabrication ni commerce de cette substance n'ont été déclarés depuis 1996. L'Italie en détient actuellement 1 kilogramme en stock.